

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2019

SOMMAIRE

DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE COMMUNAUTAIRE

- Habitat p.4
- Urbanisme et Gens du Voyage p.10
- Politique de la Ville p.16
- Charte forestière p.18
- Plan Climat Énergie p.22
- Fibre p.27

DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

- Centre de Ressources Domotique p.32
- Développement économique p.36

DIRECTION DES SPORTS NATURE ET DU TOURISME

- Station Sports Nature des Monts de Guéret p.40
- Parc Animalier des Monts de Guéret « Les Loups de Chabrières » p.44
- Hébergements touristiques p.47

DIRECTION DE LA PETITE ENFANCE

- Multi-accueil collectif et familial à Guéret, Micro-crèche à Saint-Fiel,
Multi-accueil à Saint-Vaury, RAM du Grand Guéret p.51

DIRECTION DE LA LECTURE PUBLIQUE

- Bibliothèque Multimédia du Grand Guéret,
Réseau de lecture publique p.58

DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES

- Travaux, Conseil en Énergie Partagé p.65
- Gémapi p.71
- Service Public d'Assainissement Non Collectif p.76
- Transports Publics p.80

DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT LOCAL COLLABORATIF

- Tiers-Lieux « La Quincaillerie » p.84
- Europe p.89
- Accueil / attractivité p.95
- Emploi, insertion, TZCLD p.99

Edité en juillet 2020

**DIRECTION
DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE**

HABITAT

1. OBJECTIFS DU SERVICE

Ce service est chargé du déploiement de la compétence Habitat à travers la mise en œuvre du Programme Local de l'Habitat (PLH), adopté en 2014, dont les objectifs sont de créer et/ou d'améliorer l'offre de logements et d'hébergements pour l'adapter aux besoins du territoire et favoriser les parcours résidentiels à l'échelle des quartiers et communes de l'Agglo.

2. RAPPEL DES MISSIONS DU SERVICE

- Mise en œuvre du PLH

Aides en faveur de l'amélioration de l'habitat privé :

- Opération d'incitation à la rénovation des façades (pour les communes ayant fait des travaux d'embellissement de centres-bourgs)
- Programmes d'Intérêt Général départementaux (adaptation du logement au vieillissement et/ou handicap, lutte contre l'habitat indigne et rénovation énergétique) : aides aux travaux et cofinancement de l'équipe d'animation Creuse Habitat
- Mise aux normes de l'assainissement non collectif ou raccordement au réseau d'assainissement collectif
- Dispositif ponctuel : « Objectif Rénovation : l'accès à la rénovation pour tous ».

- Mise en place de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat – Renouvellement Urbain de Guéret

- Programmation et développement de l'offre locative sociale publique

- Partenariats pour le développement d'une offre d'habitat adapté à destination des étudiants, personnes en insertion, gens du voyage.

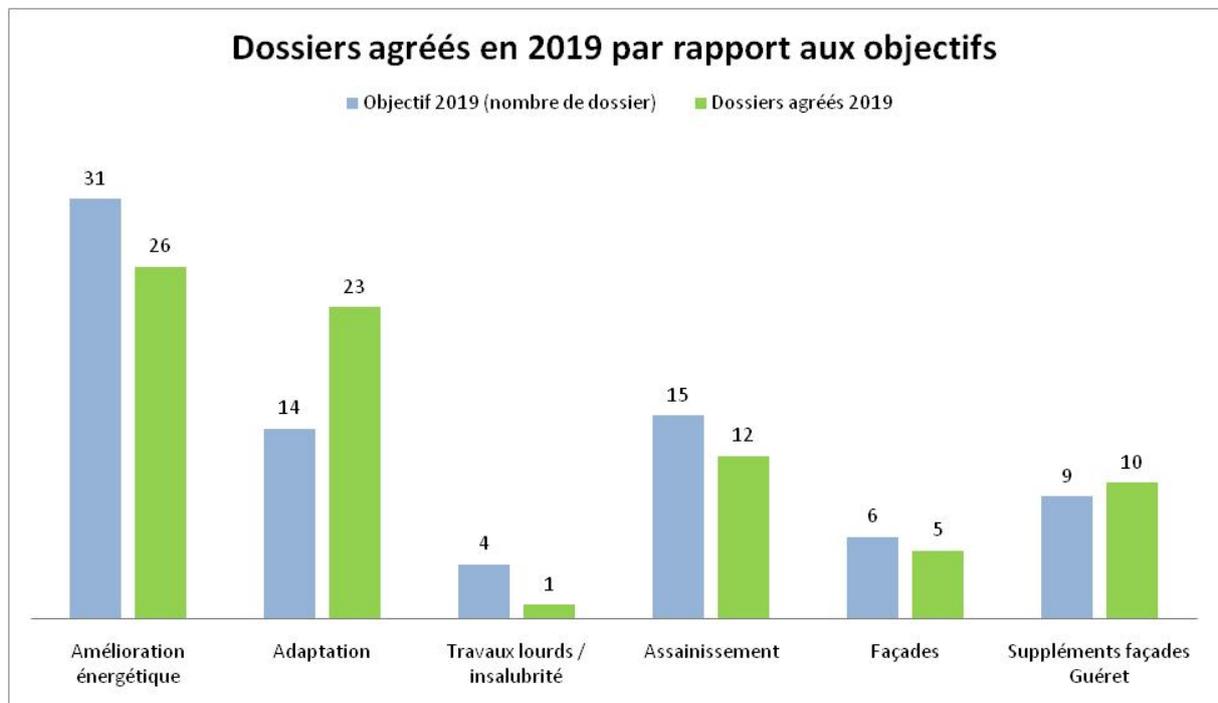
3. ACTIONS MAJEURES DE 2019

A. Politique de l'habitat en faveur du logement privé

L'objectif de cette action est de favoriser la rénovation du bâti ancien, dégradé, inadapté sur le territoire afin de réduire les situations de mal logement, de précarité énergétique et diminuer la consommation énergétique globale, favoriser le maintien à domicile et l'embellissement des centres-bourgs dans une logique d'attractivité du territoire.

Il s'agit principalement d'aides directes aux propriétaires privés selon différentes thématiques de travaux.

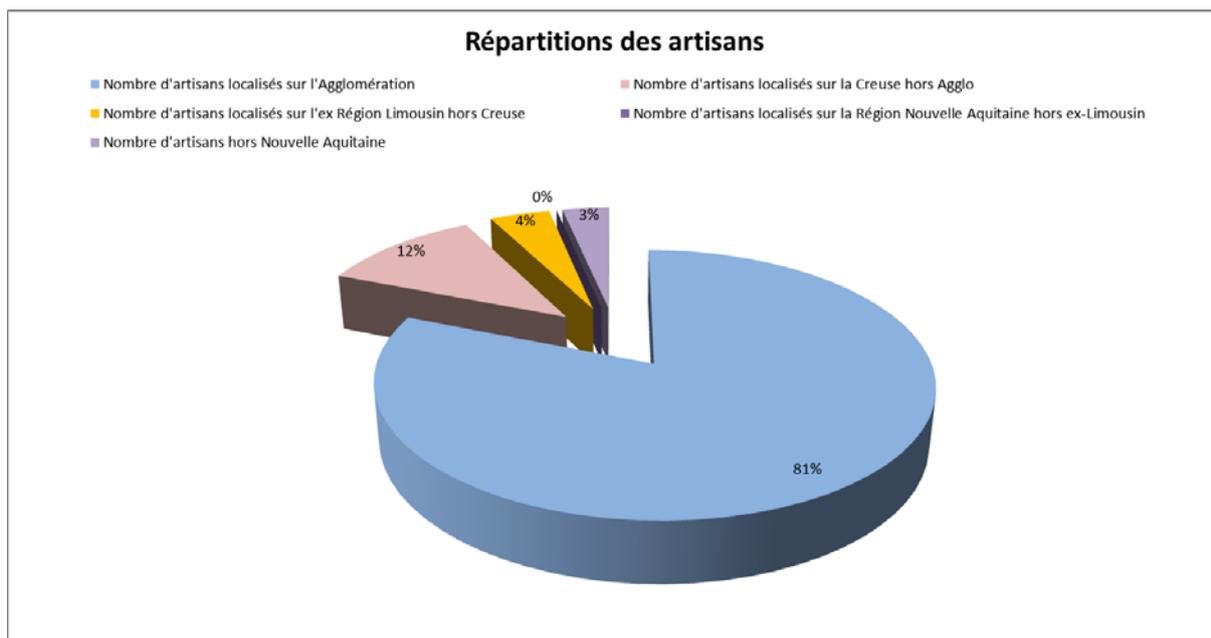
L'objectif global annuel a été atteint sur 2019 : 77 dossiers agréés, pour un objectif de 79.



En 2019, 99 propriétaires ont terminé leurs travaux et ont pu bénéficier du paiement de la subvention du Grand Guéret.

Au total, 150 263 € ont été liquidés par l'Agglo au titre des Programmes d'Intérêt Général, de l'assainissement (autonome ou collectif) et de l'opération d'incitation à la rénovation des façades.

Ces travaux réalisés en 2019, pour un montant de 1 327 496 € TTC, ont été exécutés par une large majorité d'artisans de l'agglomération, ce qui confirme que les retombées économiques de ces dispositifs d'aides bénéficient majoritairement au territoire.



A.1. Poursuite et intensification de l'opération d'incitation à la mise en valeur des façades situées dans les centres bourgs :

Ce dispositif initié en 2012 s'est poursuivi en 2019 avec une nette augmentation du nombre de dossiers agréés grâce au renforcement des actions d'animation et de coordination avec les partenaires (UDAP, CAUE). Le renforcement de l'accompagnement des porteurs de projet a permis d'améliorer la qualité des rénovations et la fluidité de l'instruction des dossiers.

Sur Guéret, la hausse considérable du nombre de dossiers est due aux crédits alloués par l'État dans le cadre du Programme Action Cœur de Ville, crédits qui ont permis d'augmenter le taux de subvention et le plafond de travaux subventionnables.

Un total de 15 dossiers agréés pour 85 571€ de subventions accordées par le Grand Guéret.

A.2. Poursuite du soutien financier de l'Agglo dans le cadre :

Programmes d'Intérêt Général portés par le Département

Nombre de dossiers agréés : 50 (dont 26 améliorations énergétiques, 23 adaptations et 1 sortie d'insalubrité), pour 58 905 € de subventions accordées par l'Agglo.

Mises aux normes de l'assainissement individuel et collectif

En collaboration avec le SPANC de l'Agglo) : 12 dossiers agréés, pour 14 621 € de subventions accordées par l'Agglo.

A.3. Finalisation de l'opération « objectif rénovation : l'accès à la rénovation pour tous »

Ce dispositif, mené en partenariat avec L'Agence Régionale pour les Travaux d'Economie d'Energie (ARTEE) et la Poste, a été initié en 2018 et

Il visait la détection de 2 700 ménages en situation de précarité énergétique auxquels un courrier d'information a été adressé sur cette période pour favoriser la prise de contact des facteurs, lesquels avaient ensuite pour mission d'orienter les ménages souhaitant bénéficier d'un audit énergétique vers un conseiller ARTEE ou Creuse Habitat pour la réalisation de celui-ci.

A.4. OPAH-Renouvellement Urbain sur le centre-ville de Guéret :

Finalisation de l'étude pré-opérationnelle OPAH-RU par les prestataires SOLIHA, le Creuset-Méditerranée.

Définition et validation du programme de l'opération en collaboration étroite avec les services et élus de la ville de Guéret, la délégation locale de l'ANAH, les partenaires financiers.

B. POLITIQUE DE L'HABITAT EN FAVEUR DU LOGEMENT SOCIAL PUBLIC

B.1. Poursuite du développement et de la diversification de l'offre de logement social public

Paiement de la subvention pour l'acquisition/amélioration de 7 logements, boulevard Guillaumin en centre-ville de Guéret par la « Maison Familiale Creusoise » : participation de l'Agglo à hauteur de 15 148.13 € en complément de la commune (15 148.13 €).

Paiement du solde de la subvention pour la reconstruction de 6 logements à Guéret, quartier de Champegaud, suite à la démolition d'un immeuble collectif : participation totale de l'Agglo à hauteur de 31 325 € en complément de la commune.

Notification de subvention pour la reconstruction de 6 logements à Saint-Vaury, lotissement de « La Magnane » suite à la démolition d'un immeuble collectif : participation de l'Agglo à hauteur de 24 792 € en complément de la commune (74 377 €).

B.2. Habitat adapté :

Réflexions et partenariats engagés en 2019 avec la Préfecture, la DDT, la DDCSPP, le Pôle Jeunesse et solidarité (CD23), l'UDAF (mission Tzigane), pour :

Le développement d'une offre d'habitat adapté pour les « Gens du Voyage sédentarisés ».

Le renouvellement de l'offre de « logements temporaires » et/ou pour étudiants ou jeunes travailleurs avec Creusalis et la FOL, SOLIHA, Action Logement...

La révision du Schéma Départemental d'accueil des gens du voyage, qui doit prévoir la création d'une aire de grands passages, son financement et ses conditions de gestion...

4. CHIFFRES CLÉS

2 Équivalents Temps Plein (ETP).

Le budget :

- Dépenses de Fonctionnement :	312 532,54 €
- Recettes de fonctionnement :	61 002,50 €
- Dépenses d'investissement :	25 810,63 €
-	

5. LISTE DES PARTENAIRES

Communes de l'agglomération, DDT – Délégation locale de l'ANAH et Bureau habitat, Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine de la Creuse, Conseil Régional de Nouvelle Aquitaine, Conseil Départemental de la Creuse, Creuse Habitat, Creusalis, la Maison Familiale Creusoise, Espace Info Energie (CPIE / SDEC), Conseil en Architecture Urbanisme et Environnement de la Creuse, Fondation du patrimoine, Action Logement, Banque des Territoires, Sacicap/Procivis, Fondation Abbé Pierre, Agence Régionale de Santé, Établissement Public Foncier Nouvelle Aquitaine, ARTEE, La Poste.

6. APERÇU DES PROJETS DE SERVICE 2020

- Révision du Programme Local de l'Habitat.
- Aides à l'amélioration de l'habitat : intensification de la communication sur les dispositifs et de l'animation.

- OPAH : renouvellement Urbain du centre-ville de Guéret : démarrage de l'opération après consultation et désignation de l'opérateur du suivi-animation.

URBANISME ET GENS DU VOYAGE

1. OBJECTIFS DU SERVICE :

Le Service Urbanisme a vocation à suivre la mise en œuvre du projet prospectif de territoire de l'Agglo, élaboré à travers le Schéma de cohérence territoriale (SCOT) et l'agenda 21, qui doit permettre un développement équilibré et favoriser l'accueil de population et le développement d'activités sur le territoire.

Ce projet est progressivement traduit spatialement dans les documents d'urbanisme communaux (10 procédures en cours), qui fixent les règles et conditions d'implantation selon les différents secteurs des communes (plan de zonages).

Enfin, le service urbanisme, à travers son service instructeur mutualisé, vérifie la conformité des projets déposés dans 20 communes de l'agglomération et rédige les propositions d'autorisations pour le compte des maires.

2. RAPPEL DES MISSIONS DU SERVICE

A. Aménagement du territoire / mise en œuvre du SCOT

- Suivi des prescriptions et préconisations en matière d'urbanisme et de politiques sectorielles (habitat, transport et déplacements, développements économique et commercial, actions en faveur de l'agriculture et de la forêt, de l'environnement et du développement durable...
- Articulation avec les directives, plans et schémas régionaux ...

B. Planification (inter)communale

- Suivi des révisions / élaboration des procédures engagées sur 10 communes : Saint-Sulpice-le-Guérétois, Guéret, Saint-Victor-en-Marche, Saint-Léger-le-Guérétois, Saint-Laurent, Saint-Vaury, Saint-Fiel, Sainte-Feyre, la Chapelle-Taillefert
- Réflexions sur la mise en place d'outils de veille et de maîtrise foncière.

C. Urbanisme réglementaire (service commun)

- Instruction des autorisations du droit des sols pour 20 communes*
- Prospectives et actions foncières : mise en place et gestion du Droit de Prémption Urbain, des conventions avec l'EPF Nouvelle-Aquitaine
- Animation du réseau intercommunal : réunions bilan, échange d'informations, assistance auprès des communes

* *L'ensemble des autorisations d'urbanisme concernant les communes de Glénic, Gartempe, Saint-Eloi, Peyrabout et Mazeirat restent instruites par les services de la DDT de la Creuse.*

D. Aménagement et gestion de l'Aire d'Accueil des Gens du Voyage :

- Suivi de la gestion quotidienne confiée à un prestataire spécialisé (VAGO) : occupation, paiement, gestion des incivilités et dégradations
- Programmation des travaux de réparation et/ou d'amélioration du site
- Coordination et partenariat avec le gestionnaire et les acteurs locaux

3. ACTIONS MAJEURES 2019 ET CHIFFRES CLÉS

A. Aménagement du territoire / mise en œuvre du SCOT

Première évaluation après 6 ans de mise en œuvre du SCOT :

Aspects positifs : objectifs globalement atteints en matière d'aménagement du territoire et d'articulations d'actions publiques : accueil et attractivité, développement économique et artisanal, politiques de l'habitat diversifiées, création des services de transports publics, développement des énergies renouvelables, protection de l'environnement et des ressources locales (eau)... , prise de compétence en matière de planification inter(communale).

Aspects négatifs : consommation des espaces agricoles et naturels supérieure aux objectifs initiaux du SCOT.

Réflexions engagées sur le devenir du SCOT :

Au vu des 3 possibilités qui s'offraient à l'Agglo, les élus ont souhaité s'orienter vers une abrogation du SCOT existant sur les 19 communes initiales et intégrer la démarche intercommunautaire d'élaboration d'un nouveau SCOT à l'échelle départementale ou regroupant plusieurs intercommunalités.

Perspectives pour 2020 :

- Abroger le SCOT et suivre l'état de la démarche intercommunautaire.

B. Planification (inter)communale

Les élaborations / révisions engagées depuis 2018 ont connu un degré d'avancement variable selon le type de document élaboré : les PLU sont des documents beaucoup plus complexes et précis que les cartes communales, ce qui nécessite d'avantage d'échanges et de temps de concertation.

Pour les Cartes Communales :

- Saint-Victor-en-Marche et Saint-Léger-le-Guérétois : arrêt des 2 documents comprenant chacun une étude dérogatoire « loi Montagne »,
- Saint-Laurent : travail en cours sur le plan de zonage.

Pour les Plans Locaux d'Urbanisme :

- Saint-Sulpice-le-Guérétois : approbation en novembre,
- Saint-Vaury : élaboration des zonages et du règlement, consultation de l'autorité environnementale,
- Guéret, Saint-Fiel et la Chapelle-Taillefert : Projets d'Aménagement et de Développement Durable en cours,
- Sainte-Feyre : définition des enjeux.

Perspectives pour 2020 :

- Approuver les Cartes Communales de Saint-Léger-le-Guérétois et Saint-Victor-en-Marche et le PLU de Saint-Vaury,
- Poursuivre les autres procédures.

C. Urbanisme réglementaire (service commun)

L'activité du service a sensiblement augmenté par rapport à 2018 (+ 13 %) avec 652 autorisations délivrées pour les 20 communes adhérentes, dont Guéret qui représente 30 % des actes.

2019	CU	DP	PC	PA	PD	Nb d'actes total
AJAIN	3	12	6			21
ANZEME	8	16	4			28
BUSSIÈRE DUNOISE	5	10	5	1		21
GUERET	30	124	27		5	186
JOUILLAT		8	5	1		14
LA BRIONNE	2	2	2			6
LA CHAPELLE TAILLEFERT	5	6	4	1		16
LA SAUNIÈRE	7	9	4			20
MONTAIGUT LE BLANC	3	3	2			8
SAINT CHRISTOPHE	3	4	2			9
SAINT FIEL	11	21	19	1		52
SAINT LAURENT	2	7	4			13
SAINT LEGER LE GUÉRETOIS		4	2			6
SAINT SILVAIN MONTAIGUT	3	3	6			12
SAINT SULPICE LE GUÉRETOIS	31	18	17			66
SAINT VAURY	18	30	17			65
SAINT VICTOR EN MARCHÉ		7	3	1		11
SAINT YRIEIX LES BOIS	1	3				4
SAINTE FEYRE	12	48	29			89
SAVENNES	2	2	1			5
TOTAL	146	337	159	5	5	652

Parmi l'ensemble des demandes traitées, on peut noter :

- 5 permis d'aménager et 5 permis de démolir,
- 159 permis de construire dont 29 à Sainte-Feyre, 27 à Guéret, 19 à Saint-Fiel, 17 à Saint-Vaury et Saint-Sulpice-le-Guérétois,
- 337 déclarations préalables dont 37 % pour Guéret,
- 146 certificats d'Urbanisme opérationnels dont 21 % sur Saint-Sulpice-le-Guérétois.

Parallèlement, le service commun a poursuivi le développement d'actions de concertation et de coordination (élus et personnels communaux, services et partenaires consultés), ce qui a permis une bonne fluidité dans l'instruction (aucun avis tacite, c'est-à-dire une fois les délais d'instruction passés).

En matière d'intervention foncière, aucun nouvel outil (Droit de Préemption Urbain, conventionnement avec l'EPF) n'a été mis en place.

Perspectives pour 2020 : Poursuivre l'animation du réseau entre les communes et le service commun : fluidité du traitement des autorisations (limitation des autorisations tacites), informations générales, communications, pédagogie et concertation.

D. Aire d'Accueil des Gens du Voyage :

Bilan d'occupation :

- 3 526 nuitées sur l'année, soit un taux d'occupation moyen de 65 %, ce qui correspond au second meilleur taux d'occupation depuis l'ouverture en 2009, avec une grande amplitude selon les périodes (de 38 % en janvier à 78 % en décembre) ;
- 102 familles accueillies représentant 290 personnes ;
- Durées du séjour : 55 % de moins d'un mois, mais aussi 1 famille sur 7 qui est présente pour plus de 3 mois par dérogation : scolarisation, personne hospitalisée, décision de justice... ;
- Pas de fermeture annuelle en juillet pour gros travaux.

Bilan financier :

Dépenses totales de 162 K€ dont 123 K€ pour le gestionnaire (société VAGO) et 35 K€ pour les fluides et pour les petits travaux de réparation...

Recettes = 65 K€ dont 38 K€ d'aide de l'État et 27 K€ de redevances des résidents (meilleure recette depuis l'ouverture de l'AAGV en 2009).

Déficit de fonctionnement de 97 K€, soit une réduction de 10 % par rapport au déficit 2018.

Perspectives pour 2020 :

- Renouvellement du marché de prestations de service pour la gestion de l'aire d'accueil,
- Travaux pour 2020 : entretien général et petites réparations.

4. LISTE DES PARTENAIRES

- Ville de Guéret et communes de l'agglomération
- DDT –services urbanisme, habitat, environnement, économie agricole
- Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine de la Creuse
- Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de la Creuse
- Fondation du patrimoine
- Conseil Départemental de la Creuse

- Fournisseurs d'électricité et d'eau
- DDCSPP et DDSPP, cabinet de Madame la Préfète
- Établissement Public Foncier et Conseil Régional de Nouvelle Aquitaine
- Espace Info Énergie (CPIE / SDEC).

POLITIQUE DE LA VILLE

1. OBJECTIFS DU SERVICE

Le service politique de la ville a pour objectif de favoriser la réussite du contrat de ville du Grand Guéret et pour cela, de contribuer à réduire les inégalités et la pauvreté qui touchent les habitants du quartier prioritaire de l'Albatros.

2. RAPPEL DES MISSIONS DU SERVICE

Les missions du service consistent à animer, coordonner et évaluer le contrat de ville du Grand Guéret. Il participe notamment à l'élaboration et à la rédaction de tous les documents stratégiques du contrat de ville. Il anime et coordonne les réunions avec l'ensemble des partenaires et met en place les outils d'évaluation des politiques mises en œuvre sur le territoire pour mesurer la réduction des inégalités et de la pauvreté.

3. ACTIONS MAJEURES DE 2019 :

- **Finalisation de la rédaction de la Convention de Renouvellement Urbain du quartier Albatros**
- **Signature de la Convention de Renouvellement Urbain**
- **Mise en œuvre de la convention de Gestion Urbaine de Proximité et de la convention d'utilisation de l'abattement de TFPB**
- **Mise en œuvre du Contrat de Ville**
- **Mise en œuvre et suivi des actions retenues dans le cadre de l'appel à projet 2019 du Contrat de Ville** et plus particulièrement de celles dont la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret est partenaire, à savoir :
 - o Le Programme de Réussite éducative,
 - o Les adultes-relais,
 - o L'action en faveur de l'insertion sociale et professionnelle des habitants,
 - o L'école ouverte,
 - o Le conseil citoyen.

- Préparation, rédaction est signature du Protocole d'engagements renforcés et réciproques, valant prorogation du Contrat de ville jusqu'au 31 décembre 2022.

4. CHIFFRES CLÉS

Le personnel : le service politique de la ville est composé d'un agent sur 0,8 ETP (temps partiel choisi).

5. LISTE DES PARTENAIRES

- Agence Nationale pour le Renouvellement Urbain
- Préfecture de Guéret
- DDT –DDCSP
- Ville de Guéret
- Creusalis
- Evolis 23
- Conseil Départemental de la Creuse
- Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine
- Conseil Citoyen
- Caisse des Dépôts
- Les porteurs d'actions 2019

6. APERCU DES PROJETS DE SERVICE POUR 2020

- Signature de la Convention de Renouvellement Urbain
- Mise en œuvre des actions retenues au titre de l'appel à projet 2019 du contrat de ville
- Prorogation du contrat de ville sur une période de 2 ans (2020-2022) avec la mise en place d'un Protocole d'Engagements Renforcés et Réciproques (PERR)
- Rédaction de la newsletter 2020
- Relance des projets de la Commission économique du Contrat de Ville
- Suivi de la convention au titre du NPNRU et relance des actions inscrites

CHARTRE FORESTIÈRE

PREAMBULE

L'animation de la charte forestière est prévue jusqu'au 31 décembre 2020.

L'animateur de la charte forestière occupe cette mission à hauteur de 80 % de son temps.

Pour la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret, c'est M. Jean-Claude ROUET, Maire de Gartempe, qui est l' élu référent.

1. OBJECTIFS DE LA CHARTRE FORESTIERE

Le principal objectif de la charte forestière est de répondre à toutes les demandes relatives à la forêt. On parle de « multifonctionnalité ». La mise en œuvre de la multifonctionnalité forestière est réalisée sur les deux EPCI du territoire (Communauté d'Agglomération du Grand Guéret et Communauté de Communes Portes de la Creuse en Marche). 41 communes sont concernées au 1^{er} janvier 2019.

2. RAPPEL DES MISSIONS DE LA CHARTRE FORESTIERE

Le plan d'action est décomposé en 6 axes :

A – Animation et pilotage de la charte forestière,

B – Gestion forestière et mobilisation des bois,

C – Forêt et gestion communale,

D – Tourisme et loisirs,

E – Environnement et eau potable,

F – Valorisation du bois.

En réalité, ce sont une dizaine de thèmes qui ont été déployés en 2019 :

1) La mission d'animation,

2) Le mode opératoire pour l'exploitation des bois,

3) L'amélioration de la gestion forestière,

4) La sensibilisation des propriétaires privés,

5) Être au service des élus du territoire,

6) Conforter les activités sportives et touristiques,

- 7) Préserver la qualité de l'eau forestière,
- 8) Éduquer le jeune public,
- 9) Valoriser le bois local.

3. ACTIONS MAJEURES DE 2019 ET CHIFFRES CLÉS

A. Mode opératoire pour l'exploitation des bois

C'est l'action phare de la charte, en vigueur sur plus de 800 communes en France. L'animateur consacre beaucoup de temps à l'encadrement des chantiers afin de réduire l'impact sur les infrastructures publiques. Pour arriver à des chantiers sans impacts sur les infrastructures publiques, les états des lieux sont de plus en plus complexes.

Chaque année, une cinquantaine de chantiers sont encadrés par ce dispositif avec un soutien de l'animateur.

L'outil a été présenté aux membres du comité spécialisé « Forêt, bois et territoire » le 8 décembre 2019 à Bordeaux.

B. L'amélioration de la gestion forestière

- L'animation sur le bois de Chardet se poursuit avec une centaine d'hectares engagés dans une démarche de gestion durable (CBPS). Sur ce massif, deux regroupements de propriétaires ont été officialisés en 2019 et financés par la Région Nouvelle-Aquitaine :
 - 7 propriétaires pour 16 ha,
 - 14 propriétaires pour 23,9 ha.

Les travaux d'amélioration des peuplements débuteront en 2020.

- En 2019, un chargé de mission a été recruté par le CNPF de Nouvelle-Aquitaine pour poursuivre une animation sur plusieurs massifs : Savennes - Peyrabout, Saint-Vaury - Saint-Sulpice-Le-Guébécois et Saint-Yrieix-les-Bois.
- L'amélioration de la gestion forestière passe également par la sensibilisation des propriétaires. Les outils de la charte forestière mis en place sont la rédaction d'articles pour les bulletins communaux, la participation à des émissions sur l'antenne de France Bleu Creuse et le conseil directement sur le terrain.

- En 2019, une réflexion sur la pratique des coupes rases a été initiée en commun avec le PNR de Millevaches, le PNR Périgord-Limousin, la Communauté de Communes Creuse Sud-Ouest et l'Union Régionale des Communes Forestières. Cela s'est traduit par l'envoi d'un courrier à Madame la Préfète de la Creuse, co-signé par toutes les structures.

Il faut rappeler que les coupes rases sont pratiquées dans plus de 90 % des cas avec des impacts réels sur l'appauvrissement de la ressource forestière, la dégradation des paysages, de l'attractivité touristique, de la qualité de l'eau captée et du cadre de vie en général.

C. La charte forestière, boîte à outil pour les communes du territoire

L'animateur de la charte intervient à la demande des communes pour donner des informations, des conseils dans différents domaines : biens de section, foncier, chemins ruraux, urbanisme, arbres patrimoniaux, etc.

Deux formations sur les outils de gestion des données cadastrales ont été dispensées à Gartempe et à Bonnat en février 2019. Un important programme de formation est programmé pour 2020 avec le renouvellement des conseils municipaux.

D. Conforter les activités sportives et touristiques

Sur le massif de Chabrières, les supports pédagogiques sont opérationnels et très fréquentés :

- L'arboretum avec une maîtrise d'ouvrage communauté d'agglomération,
- Le sentier découverte avec une maîtrise d'ouvrage ONF,
- Les bornes du projet « en forêt avec Manon » avec une maîtrise d'ouvrage ONF.

Les liens étroits entre la Station Sports Nature et la charte forestière ont fait l'objet d'une présentation à l'ensemble des PNR de Nouvelle-Aquitaine le 20 septembre 2019 à Pissos, dans les Landes.

E. Préserver la qualité de l'eau forestière

Cette action innovante vise à mesurer les débits et à prélever régulièrement de l'eau issue de captages situés en forêt pour analyser les paramètres physico-chimiques. Cette étude a pour objectif de déterminer l'impact de la gestion forestière sur la quantité d'eau produite et sur la qualité de cette eau.

Les données sont prélevées sur 23 points en forêt depuis juin 2016. Les données s'accumulent et feront l'objet d'un guide de recommandations pour les élus et les gestionnaires des forêts.

F. Éduquer le jeune public

La sensibilisation des scolaires s'adresse aux établissements qui ont un véritable projet pédagogique et notamment :

- aux collèges Jules Marouzeau de Guéret (niveau 6^e) et Martin Nadaud de Guéret (5^e) ;
- aux écoles primaires qui en font la demande ;
- au niveau 5^e du collège Jules Marouzeau, toujours impliqué dans un projet ambitieux d'accès aux sites naturels pour les personnes souffrant de handicap. Fin 2019, l'arboretum compte 39 plaques QR codes permettant de télécharger les descriptions sonores des arbres.

G. Valorisation du bois local

Le partenariat avec FIBOIS Nouvelle-Aquitaine porte ses fruits avec de nombreuses constructions en bois qui voient le jour sur le territoire. Les relations étroites entre FIBOIS et la charte forestière ont fait l'objet d'une présentation aux Journées Régionales de la Construction Bois le 28 novembre 2019 au Zénith de Limoges, devant plus de 200 spectateurs.

Une formation sur la construction bois dans la commande publique a été organisée à Sainte-Feyre, le 9 novembre 2018.

4. PERSPECTIVES D'AVENIR

L'année 2020 va être une année charnière pour la charte forestière, avec :

- La poursuite du plan d'actions,
- Le renouvellement des Conseils municipaux,
- La préparation de la poursuite de l'animation qui s'achève à la fin de l'année 2020 avec la recherche de financements.

PLAN CLIMAT ÉNERGIE

1. OBJECTIFS DU SERVICE

Le plan climat a pour objectif de préparer le territoire au changement climatique afin de limiter au maximum les atteintes à l'environnement.

Pour ce faire, les actions mises en place doivent contribuer à :

- Limiter les émissions de gaz à effet de serre
- S'adapter aux effets du changement climatique afin de réduire la vulnérabilité du territoire.

2. RAPPEL DES MISSIONS DU SERVICE

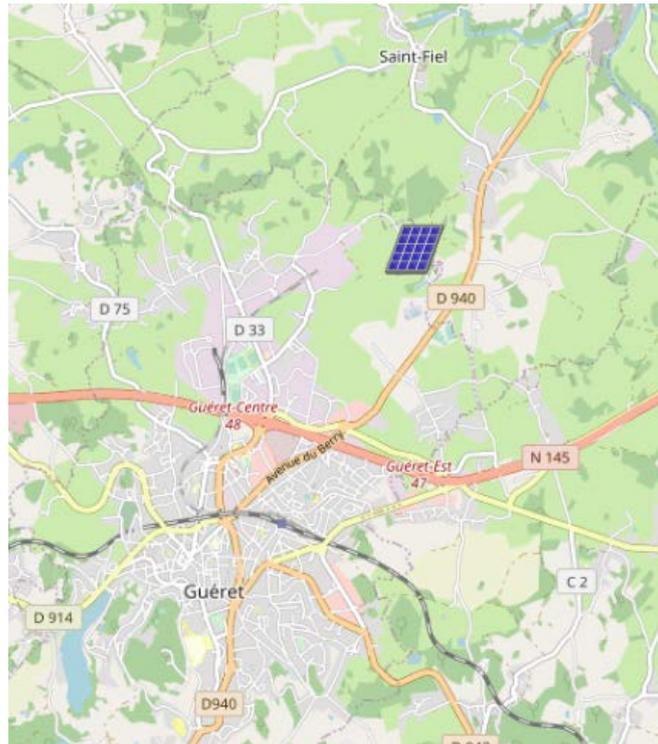
- Animation et suivi de la mise en œuvre du plan climat par tous les acteurs
- Veille technique et réglementaire sur les différentes thématiques liées au plan climat
- Appui aux différents acteurs du secteur (acteurs impliqués lors de l'élaboration du plan climat, partenaires du territoire, structures ayant des projets sur le territoire)
- Initiation des actions prévues dans le plan climat en l'absence de projets sur le territoire.

3. ACTIONS MAJEURES DE 2019

A. Parc photovoltaïque de Guéret / Saint-Fiel

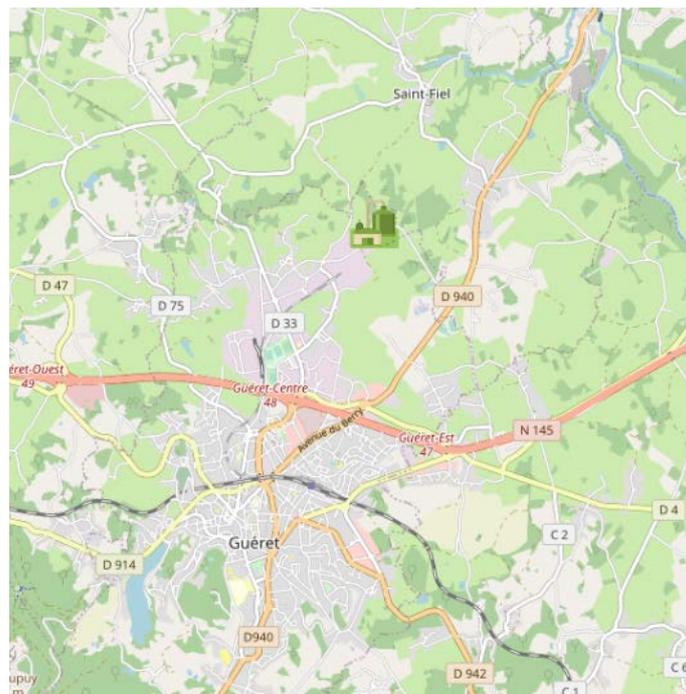
La construction d'un parc photovoltaïque de 17 ha (25 terrains de foot) a commencé début 2020. D'une puissance de 14.7 MWc, il produira annuellement 16.2 GWh d'électricité, soit l'équivalent de la consommation de 3 250 habitants. Durant l'année 2019 a eu lieu la préparation administrative du chantier :

- signature d'un bail emphytéotique avec la société EDF-EN,
- négociation de l'entrée au capital des collectivités,
- préparation du financement participatif à venir.



B. Méthanisation

Une étude de faisabilité a été réalisée en partenariat avec ENGIE, PICOTY SA et la Caisse des Dépôts pour relancer le projet de méthanisation, situé au nord de Guéret, sur la rue du Cros. Ce projet a été redimensionné pour fonctionner en grande majorité avec des matières locales (effluents d'élevages et boue de la station d'épuration de Guéret). Cette étude a permis de connaître les principaux enjeux techniques et financiers du projet.



C. Charte de développement des énergies renouvelables (EnR)

L'Agglomération souhaite, d'une part, atteindre un équilibre annuel entre consommation et production d'électricité d'origine renouvelable et, d'autre part, le nombre de sollicitations reçues de la part d'entreprises privées portant des projets d'EnR a augmenté.

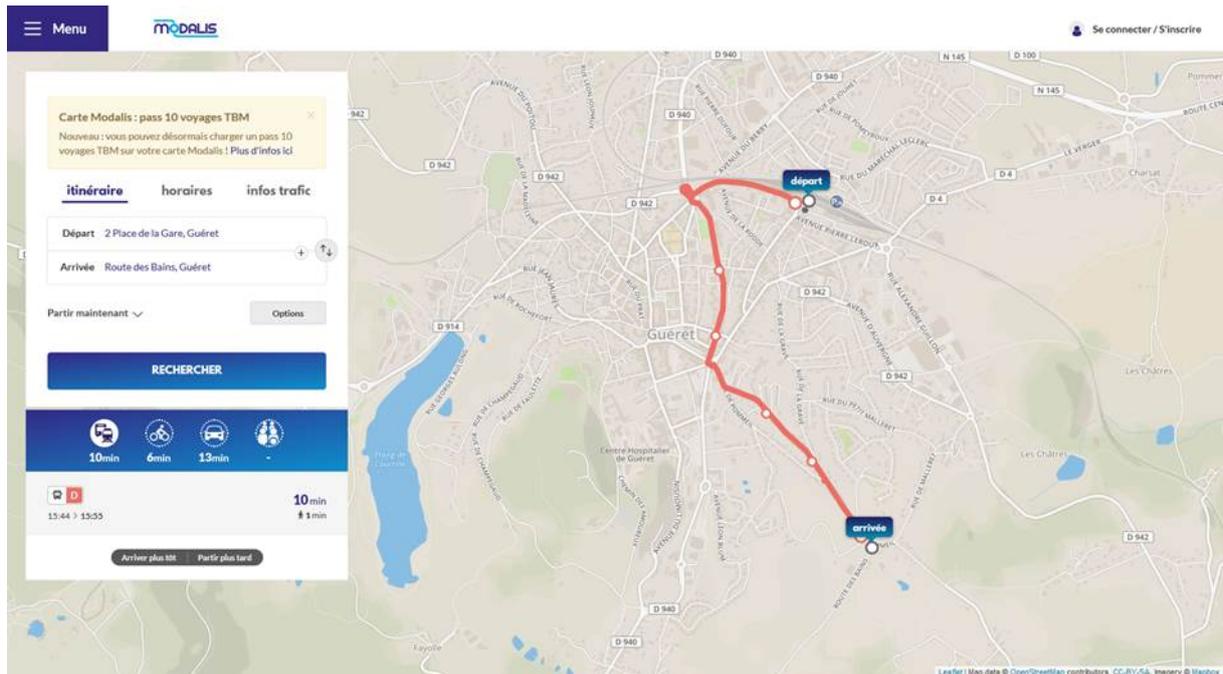
Aussi, avec le soutien du CPIE, l'Agglo a adopté une charte de développement des EnR. Elle se positionne ainsi en tant qu'aménageur du territoire. Cette charte sera signée par les communes membres ainsi que par les entreprises privées souhaitant travailler sur le territoire. Elle est bâtie sur le modèle suivant :

- Registre des projets : organisation de la circulation de l'information au public, entre les communes et l'Agglomération, et état des lieux annuel ;
- Phase amont du projet : présentation du projet aux collectivités avant toute délibération, soutien technique de l'Agglomération pour les communes, engagement du porteur sur les objectifs à long terme (investissement territorial, démantèlement...) ;
- Développement du projet : information des collectivités, consultation des entreprises locales ;
- Exploitation du projet : consultation des entreprises locales, animation ;
- Information du territoire : stratégie de communication co-construite par le porteur et la collectivité.

D. OpenData

Pour améliorer la lisibilité de son réseau Agglobus, la Com' d'Agglo a publié toutes les données nécessaires à l'information voyageur en open data. Ces données sont donc désormais librement accessibles et réutilisables par tout acteur du numérique ou toute personne d'une manière générale. Elles sont accessibles sur le site portail national de l'open data géré par les services de l'État à l'adresse suivante : <https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/agglobus/>

Ces données ont déjà fait l'objet de plusieurs réutilisations et sont notamment accessibles au public sur smartphone dans les applications Modalis (<https://modalis.fr/>) MyBus (<https://maps.mybus.io/gueret/>) et Google Maps (<https://www.google.fr/maps>).



E. Valorisation des certificats d'énergie auprès des collectivités

4. CHIFFRES CLÉS

1 agent à 50 %

5. LISTE DES PARTENAIRES

ADEME & Europe (financeurs)

EDF EN (parc photovoltaïque)

ENGIE, PICOTY SA, Caisse des dépôts (méthanisation)

CPIE des pays creusois (charte EnR)

6. APERCU DES PROJETS DE SERVICE 2020

- Rénovation énergétique des bâtiments

Le service public de la performance énergétique de l'habitat va être profondément remanié suite à une nouvelle réglementation. Aussi, les dispositifs d'accueil et de conseil aux particuliers vont être modifiés. L'objectif est d'augmenter le nombre et la qualité des rénovations énergétiques pour diminuer la facture énergétique des habitants.

- Énergie renouvelable

Un travail de prospective sera mené pour accompagner au mieux l'augmentation de la production d'énergie renouvelable. L'ancrage territorial des projets sera renforcé.

FIBRE

1. OBJECTIFS DU SERVICE

La Communauté d'Agglomération a signé, en novembre 2015, une convention avec Orange, visant à assurer le déploiement de la fibre optique jusqu'à l'abonné, au terme de 2022.

Ce déploiement doit être réalisé sur l'intégralité des bâtiments du territoire communautaire et, à l'origine, sur les 19 communes de la Communauté de Communes de Guéret Saint-Vaury.

Cette disposition a changé en 2019, avec l'intégration de 6 nouvelles communes pouvant bénéficier de la couverture FTTH. Ces compléments seront validés en 2020.

2. RAPPEL DES MISSIONS DU SERVICE

Le service doit assurer le suivi de cette convention, sa bonne exécution sur le territoire, assurer le lien entre Orange et les communes du territoire, afin de faciliter les démarches administratives et/ou techniques pour le déploiement de la fibre.

3. ACTIONS MAJEURES DE 2019

Les armoires de rue ont été posées, au cours de l'année 2019, sur la totalité de la ville de Guéret et la commune de Saint-Laurent.

Les communes de Sainte-Feyre, Saint-Fiel et Saint-Sulpice-le-Guérétois sont actuellement couvertes à 50 %. Les prochains déploiements concerneront Sainte-Feyre, Saint-Fiel, Saint-Sulpice-le-Guérétois, Saint-Léger-le-Guérétois, Savennes, Bussière-Dunoise, La Saunière, Saint-Vaury. Il subsiste cependant quelques difficultés de raccordement des usagers au réseau, pour des raisons notamment de génie civil, qui commencent à porter préjudice à certains abonnés et entreprises.

Cependant, le rythme de déploiement est conforme aux engagements de la convention. À la signature de la convention, seules les communes de l'ancienne Communauté de Communes étaient concernées, pour des raisons d'antériorité. Ceci impliquait l'exclusion de 6 communes du dispositif (Anzême, Jouillat, Saint-Eloi, Mazeirat, Peyrabout et Saint-Yrieix-les-Bois).

Depuis lors, d'une part, le législateur a ouvert un assouplissement de dispositifs réglementaires, et d'autre part, Orange s'est montré intéressé par un déploiement sur ces 6 communes.

Orange a confirmé au cours du deuxième semestre que ces 6 communes seraient équipées en FTTH, sur ses fonds propres et à l'horizon 2023.

4. CHIFFRES CLÉS

Le personnel : La mission FTTH est portée par le Chef de Projet Politique de la Ville sur un équivalent de 0,1 ETP.

Le budget : la mission n'appelait pas d'inscription au budget 2019, le coût de l'opération de couverture du territoire étant porté par Orange.

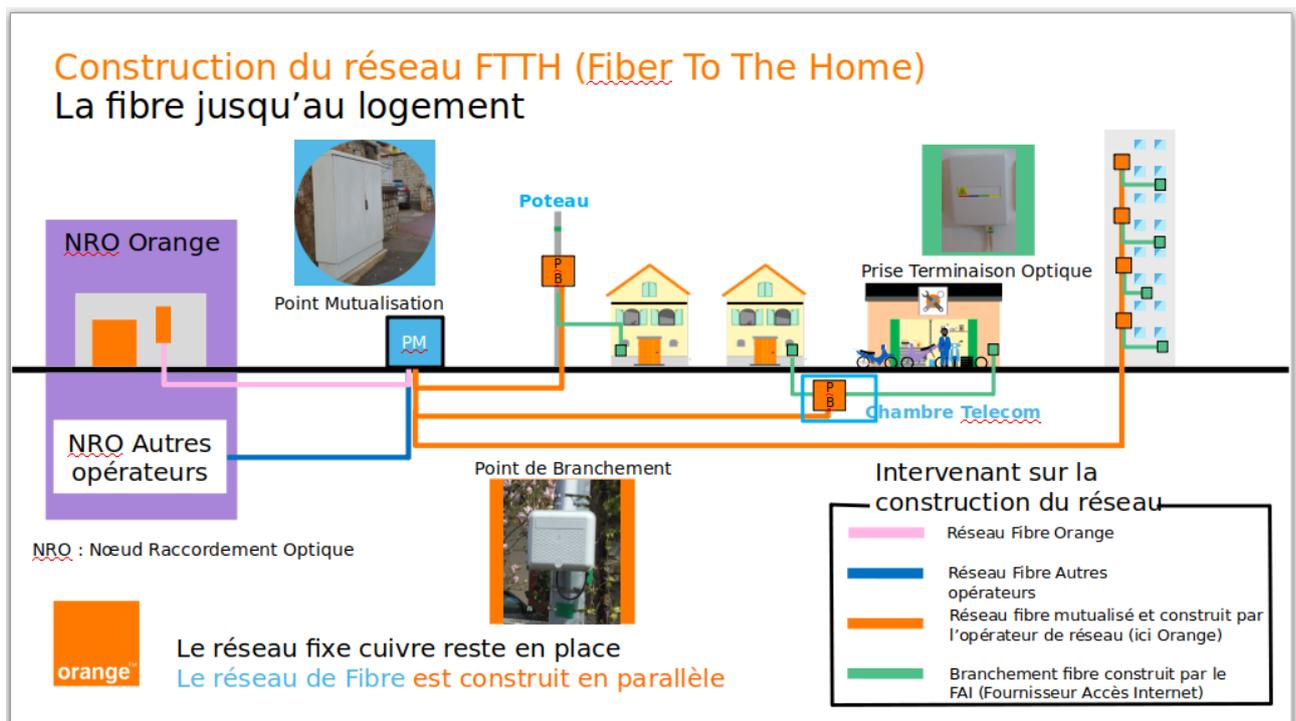
Communes	Nb de logements (source INSEE 2014)	parc logements programmés au 17/05/20	% d'avancement	parc logements Adressables au 17/05/2020	% d'avancement	Parc logements raccordables au 17/05/20	% d'avancement	Parc logements Eligibles au 17/05/2020	% d'avancement
AJAIN	523	-	0%		0%		0%		0%
BUSSIERE D.	863	37	4%		0%		0%		0%
GARTEMPE	90	0	0%		0%		0%		0%
GLENIC	410	0	0%		0%		0%		0%
GUERET	8 262	9 181	111%	9 055	109%	5 983	70%	5 981	70%
LA BRIONNE	212	0	0%		0%		0%		0%
LA CHAPELLE T.	214	0	0%		0%		0%		0%
LA SAUNIERE	316	31	10%		0%		0%		0%
MONTAIGUT LE B.	251	0	0%		0%		0%		0%
SAVENNES	126	0	0%		0%		0%		0%
ST CHRISTOPHE	82	0	0%		0%		0%		0%
ST FIEL	454	299	66%	299	66%	199	44%	199	44%
ST LAURENT	335	372	111%	350	104%	237	70%	237	70%
ST LEGER LE G.	238	21	9%	21	9%		0%		0%
ST SILVAIN M.	157	0	0%		0%		0%		0%
ST SULPICE LE G.	994	836	82%	781	77%	371	34%	371	34%
ST VAURY	1 033	975	92%	774	66%	310	29%	310	29%
ST VICTOR EN M.	220	0	0%		0%		0%		0%
STE FEYRE	1 279	117	85%	1098	84%	655	49%	655	49%
Total	16 059	12 869	80%	12378	77%	7 755	48%	7 753	48%

Logement programmé : logement ou local à usage professionnel situé après une armoire de rue.

Logement adressable : logement ou local à usage professionnel éligible à un raccordement via l'offre d'accès aux Lignes FTTH pour lesquelles le réseau horizontal à partir de l'armoire de rue est déployé.

Logement raccordable : logement ou local à usage professionnel pouvant disposer d'une fibre optique disponible à proximité.

Logement éligible : logement ou local à usage professionnel pouvant souscrire une offre commerciale auprès d'un opérateur.



5. LISTE DES PARTENAIRES

- Préfecture
- Agence Nationale du Numérique
- Orange
- Communes
- DORSAL

6. APERÇU DES PROJETS DE SERVICE POUR 2020

- Finalisation de l'inscription des 6 communes dans la zone AMII

- Signature de la convention entre l'Agglo et Orange pour les 6 communes
- Démarrage des études préalables pour ces 6 communes
- Finalisation du déploiement selon l'article 5.2.1 de la Convention de déploiement : « D'ici le 31 décembre 2020, Orange s'engage à avoir établi l'ensemble des points de mutualisation permettant le raccordement de l'ensemble des logements ou locaux à usage professionnel ».
- Engagement des études et déploiement sur les communes de Saint-Fiel, Saint-Sulpice-le-Guérotois, Saint-Vaury, Saint-Léger-le-Guérotois, Savennes, Montaigut-le-Blanc, Saint-Silvain-Montaigut, Gartempe, La Chapelle-Taillefert, Saint-Victor-en-Marche, Saint-Christophe, La Brionne, Bussière-Dunoise, Glénic, Ajain et La Saunière.

**DIRECTION
DU DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE
ET DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR**

CENTRE DE RESSOURCES DOMOTIQUE

1. OBJECTIFS DU SERVICE

Le Centre de Ressources Domotique est un lieu d'information, de formation et de développement économique pour les entreprises, autour du marché de la domotique et de la « silver économie ». Ce centre est l'une des concrétisations du Pôle d'Excellence Rurale Domotique et Santé de Guéret, porté par la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret, dont le but est de faire du vieillissement du territoire, un vivier d'opportunités d'avenir.

L'activité du Centre de Ressources Domotique est organisée autour de trois cibles :

1°) les étudiants : partenariat avec l'université de Limoges pour l'hébergement de la licence professionnelle Domotique et Santé (bac +3) ;

2°) les professionnels : incubateur/pépinière à disposition des entreprises développant leur activité dans le domaine de la domotique et/ou de la santé, ainsi qu'un espace de réalité virtuelle immersive pour se projeter dans des aménagements d'espaces avant réalisation des travaux.

3°) le grand public : conférences, expositions et manifestations annuelles pour promouvoir les innovations et aborder les principaux enjeux en matière de silver économie.

2. RAPPEL DES MISSIONS DU SERVICE

Favoriser l'implantation d'entreprises sur le territoire : accueillir le développement d'innovations domotiques, produits, services, avancées technologiques médicales, permettre leur mise au point au niveau local, s'associer à des programmes de recherche nationaux et européens.

Promouvoir les solutions pour améliorer l'habitat et faciliter le maintien à domicile : le simulateur virtuel et immersif, installé depuis l'été 2018, est un outil privilégié pour expérimenter et illustrer les différentes offres d'aménagement du domicile privé ou collectif, plus particulièrement au regard des besoins des personnes dépendantes âgées ou handicapées.

Participer au campus universitaire de Guéret : offrir aux étudiants une qualification technique, spécifique et d'avenir grâce à des formations originales, voire uniques en France, centrées sur les enjeux du vieillissement.

Soutenir le cluster Innovill'âge : ce cluster, créé en 2016 a vocation à accélérer les projets du territoire orientés sur la thématique du « bien vivre et bien vieillir chez soi ». Son ambition est de faire du Grand Guéret le territoire national de référence sur le thème de la prévention, de la perte d'autonomie et du mieux vivre des seniors.

Organisé sous forme de SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif), ce cluster est chargé de détecter des projets de création d'activités génératrices de revenus et d'emplois dans la région. Il s'appuie pour l'instant sur six coopérateurs, parmi lesquels des acteurs pionniers du développement du territoire.

Concourir à la dynamique régionale impulsée par le Schéma Régional de Développement Économique, d'Innovation et d'Internationalisation de la Nouvelle Aquitaine, ainsi que les feuilles de route régionales en matière de santé et de silver économie.

3. ACTIONS MAJEURES DE 2019

- **Intégration du Pôle Domotique et Santé au Pôle Développement économique** dans le cadre de la réorganisation des services de la collectivité.
- **Accueil de plusieurs visites officielles du showroom virtuel** : Alain Rousset, Président de la Région Nouvelle-Aquitaine - Jean-Baptiste Moreau, Député de la Creuse - Cédric O, Secrétaire d'État au Numérique - Bernard Guetta, Député Européen.
- **Réalisation des premières maquettes numériques 3D immersives pour le compte de 5 commanditaires publics et privés :**
 - o Habitat évolutif, prévention des chutes à l'occasion de Maglim – Printemps des EHPAD qui se déroule à Limoges sous l'égide du CHU
 - o Réaménagement d'un atelier dédié aux personnes en situation d'autisme pour le compte de l'APAJH
 - o Adaptation de deux logements seniors et personnes à mobilité réduite pour le compte de la SCIC de l'Arban de Faux-la-Montagne
 - o Aménagement d'un centre de prévention et gestion du burn-out à la Serre-Bussière-Vieille, avec « crash-test » du niveau d'accessibilité des plans, pour le compte de l'association Bulle de Repos
 - o Accompagnement du Réseau Canopé pour la mise en œuvre de maquettes virtuelles dans les espaces d'enseignement du département appelés à être rénovés.
- **Accompagnement d'un étudiant ergothérapeute de l'Institut Ilfomer** à l'écriture d'un mémoire sur le thème « Ergothérapie et réalité virtuelle au service du retour à domicile ». Les ergothérapeutes, ayant participé à une enquête permettant d'identifier et hiérarchiser les priorités de l'aménagement chez des personnes à mobilité réduite afin de modéliser virtuellement un domicile adapté au projet de vie du patient, ont été invités à venir découvrir l'espace de réalité virtuelle.

4. CHIFFRES CLÉS

- Le personnel : **4 postes à temps plein** (une directrice, un ingénieur, une responsable administrative et une assistante accueil)
- **313 K€ de dépenses de fonctionnement toutes charges comprises**, dont 50 K€ dédiés au financement des formations universitaires sur le campus de Guéret (1 DUT, 1 licence et 1 master)
- **16 étudiants** en licence professionnelle domotique et santé
- **Plus de 1 000 personnes** accueillies dans le cadre de différentes réunions partenariales, visites de l'espace de réalité virtuelle (étudiants, professionnels de santé, grand public...), conférences...
- **Organisation d'événementiels** : Journées Portes Ouvertes pour les formations universitaires, Étape de Matransfonum, forum régional de la transformation numérique en partenariat avec ADI Nouvelle-Aquitaine : rencontre destinée aux entreprises désireuses d'innover et de s'engager davantage dans le numérique.
- **Participation à 2 événements** : Maglim, le Printemps des EHPAD à Limoges ; le Salon du Drone et de l'Innovation à Lépaud : démonstration de l'espace de réalité virtuelle.
- **1 récompense** : Trophées SilverEco – Finaliste catégorie habitat/domicile.

5. LISTE DES PARTENAIRES

• Partenaires institutionnels :

- Conseil Départemental de la Creuse, Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine, Préfecture, ARS
- FFB, CAPEB, CMA et CCI

• Partenaires liés aux formations :

- AFPA, GRETA, CNFPT
- Université de Limoges, ILFOMER
- ESPE et IFSI de Guéret
- Université Populaire portée par la Fédération des Œuvres Laïques 23
- Lycées Jean Favard de Guéret, Raymond Loewy de La Souterraine et Métiers et Bâtiment de Felletin
- Réseau Canopé 23

- ALISO : Bureau Information jeunesse / réseau acteurs du lien social en Creuse.

- **Partenaires liés au développement économique :**

- ADI : Agence de Développement et d'Innovation de la Nouvelle-Aquitaine
- AVRUL : Agence de Valorisation de la Recherche Universitaire du Limousin
- MACEO : association des acteurs publics et privés pour le développement du massif central
- Autonom'Lab
- GIP Eséa : opérateur e-santé de l'ARS Nouvelle-Aquitaine
- Limousin actif
- France Initiative
- Cluster Eco-Habitat
- Scic Innovill'âge.

6. APERCU DES PROJETS DE SERVICE 2020

Mise en place d'une tarification des équipements de réalité virtuelle pour ouvrir l'accès à ces technologies à tous les professionnels en lien avec l'adaptation de l'habitat.

Réorientation des activités de la SCIC Innovill'âge autour des prestations numériques liées à ces technologies 3D.

Poursuite des maquettes numériques avec deux commanditaires : Communauté de Communes Creuse Confluence pour l'aménagement d'une résidence intergénérationnelle et Réseau Canopé pour expérimenter la rénovation d'une salle de sciences dans un collège.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

1. OBJECTIFS DU SERVICE

Depuis la loi NOTRe, le libellé des compétences de développement économique des communautés comporte 4 domaines d'intervention :

- la maîtrise d'ouvrage des zones d'activité économique,
- les actions de développement économique dans le respect du SRDEII,
- la politique locale du commerce et les actions de soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire,
- la promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme intercommunaux.

2. RAPPEL DES MISSIONS DU SERVICE

A. Instruction et accompagnement des projets d'entreprise

- Évaluer les conditions de viabilité et de faisabilité d'un projet en partenariat avec les Chambres Consulaires
- Élaborer les rapports et délibérations nécessaires à la contractualisation de projets
- Proposer un suivi personnalisé aux entreprises installées sur le territoire

B. Gestion et promotion de l'offre de services en matière de développement économique

- Recenser et actualiser les modes possibles d'accompagnement par l'ensemble des partenaires et structures
- Informer les entreprises et porteurs de projet sur les aides disponibles et les conseiller dans leurs démarches. Suivre le dispositif d'aides financières de la collectivité et assurer l'instruction des dossiers

C. Prospection d'entreprises

- Proposer une stratégie de prospection adaptée aux atouts du territoire
- Repérer des entreprises cibles pour favoriser la structuration de filières
- Représenter la collectivité auprès des organismes et événementiels susceptibles de développer l'attractivité économique

D. Animation des partenariats et de réseaux professionnels

- Identifier et mobiliser les partenaires stratégiques
- Favoriser les échanges entre professionnels via l'animation d'un réseau local d'entreprises

- Participer aux comités de pilotage, groupes techniques, commissions territoriales en lien avec le développement économique

E. Conseil pour la stratégie économique du territoire

- Piloter des diagnostics partagés entre acteurs et repérer les leviers d'intervention possibles de la collectivité
- Traduire les orientations politiques en plans d'actions
- Informer sur les évolutions juridiques, réglementaires et financières concernant le développement économique local
- Organiser une veille sur les offres des territoires limitrophes

3. ACTIONS MAJEURES DE 2019

- Mise en place d'un nouveau service développement économique avec fusion auprès du Pôle Domotique et Santé
- Accompagnement économique auprès du territoire des Portes de la Creuse en Marche, conformément au contrat de région en cours
- Mise à plat du procès de vente des terrains en ZA.

4. CHIFFRES CLÉS

- **Le personnel** : 1,3 ETP dédié à ce service (une directrice à mi-temps et une chargée de mission)
- **35 entretiens personnalisés** réalisés auprès de porteurs de projets exogènes
- **29 entreprises** rencontrées sur le territoire
- **54 entretiens personnalisés** auprès des entreprises endogènes
- **2 offres de terrain finalisées**
- **Accompagnement à 7 visites** de locaux privés
- **Organisation de 4 événementiels** : « Petits déjeuners » des entrepreneurs, conférence, colloque et commissions.

5. LISTE DES PARTENAIRES

- Partenaires institutionnels :
 - Préfecture de la Creuse
 - Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine

- Conseil Départemental de la Creuse
- Chambre de Commerce et d'Industrie de la Creuse
- Chambre des Métiers et de l'Artisanat de la Creuse

- Partenaires associatifs :
 - ADI Nouvelle-Aquitaine
 - Initiative Creuse
 - France Active
 - BGE

- Autres partenaires liés au développement de projets spécifiques :
 - Scic Innovill'âge
 - Agences immobilières

6. APERCU DES PROJETS DE SERVICE 2020

- Mise en place d'un observatoire économique du territoire pour créer un suivi du tissu endogène des entreprises et faciliter l'accompagnement de leurs activités
- Mettre en œuvre des aides financières pour les entreprises du territoire
- Renforcer le partenariat avec les consulaires et associations en initiant un comité d'agrément

**DIRECTION
DES SPORTS NATURE
ET DU TOURISME**

STATION SPORTS NATURE DES MONTS DE GUÉRET

1. OBJECTIFS DU SERVICE

Le service Sports Nature a pour objectif d'animer, promouvoir et développer la Station Sports Nature des Monts de Guéret. À ce titre, pour 2019, le service a eu pour objectifs de développer les animations sur les différents spots de pratiques, de structurer et développer la Station Sports Nature dans le cadre de l'appel à projet « pôle de pleine nature en Massif central » et d'accompagner la réalisation de nouveaux équipements structurants.

2. RAPPEL DES MISSIONS DU SERVICE

Le service sports nature a pour mission de coordonner les activités de pleine nature sur le territoire, d'animer les spots de pratique, d'entretenir les sites et itinéraires utilisés et d'accompagner, grâce à un partenariat financier et technique, l'organisation de manifestations sportives de pleine nature sur le territoire.

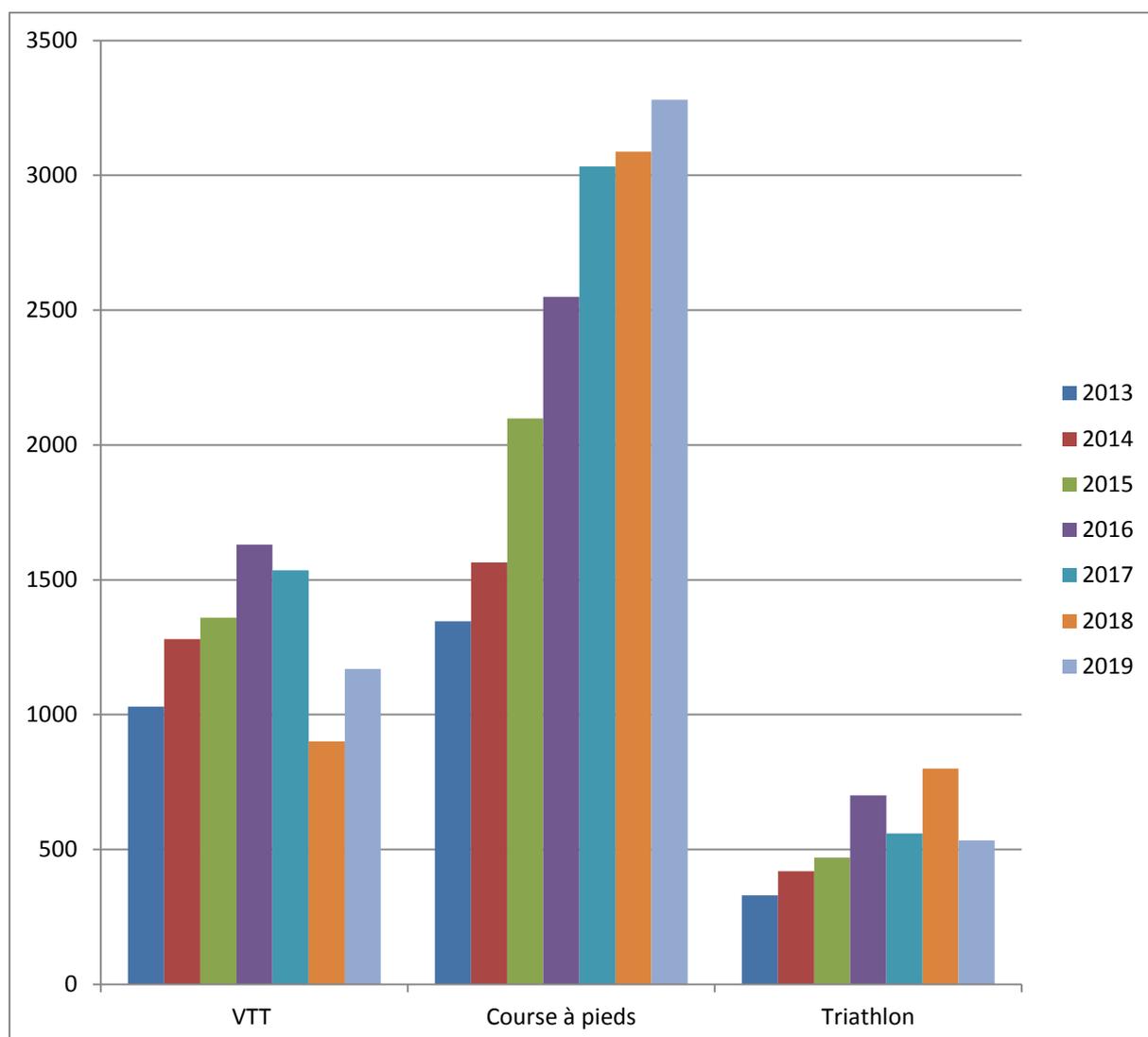
3. ACTIONS MAJEURES DE 2019

- **Création du Parc Aventures de Chabrières** (inauguration le 4 avril 2019)
- **Création de Glénic' Grimpe** (structure artificielle d'escalade sur le viaduc de Glénic – Journée Portes-ouvertes le 4 septembre)
- **Organisation de 2 séjours VTT en partenariat avec Creuse Oxygène Guéret**
- **Mise en œuvre des animations estivales**
- **Mise en place d'animations avec le CPIE des pays creusois et l'ONF**
- **Inauguration de l'Espace Trail** le 1^{er} février 2019 et mise en place des sorties « trail » en partenariat avec le Team Trail des Monts de Guéret
- **Inauguration de l'Espace Triathlon** le 12 juillet 2019
- **Organisation du 1^{er} festival des sports de nature** (mai 2019)
- **Entretien des 1000 km de sentiers de randonnée**

4. CHIFFRES CLÉS

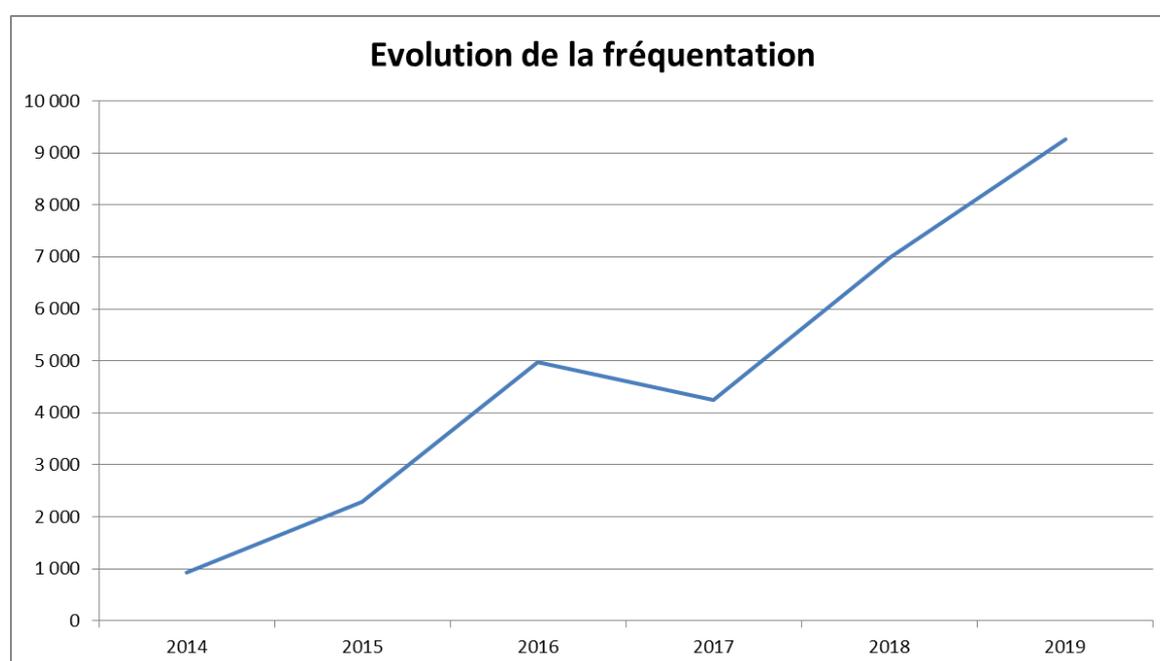
- **Le personnel** : 4,5 ETP avec 2 animateurs sportifs polyvalents, 1 coordinateur de la Station Sports Nature, 1 agent d'entretien des sites et itinéraires, 1 responsable à mi-temps du service.
- **Le budget** : 200 000 € en fonctionnement
- En 2019, le service sports nature a accueilli plus de **9 000 usagers** pour un chiffre d'affaires de **plus de 80 000 euros** (dont 50 000 € pour le parc aventure et 4 655 usagers), en hausse grâce à l'ouverture du Parc Aventure de Chabrières.
- Les événements sportifs de pleine nature dont l'Agglo du Grand Guéret est partenaire ont accueilli près de **5 000 pratiquants** en 2019.

Évolution de la fréquentation des événements sports nature en 2013-2019



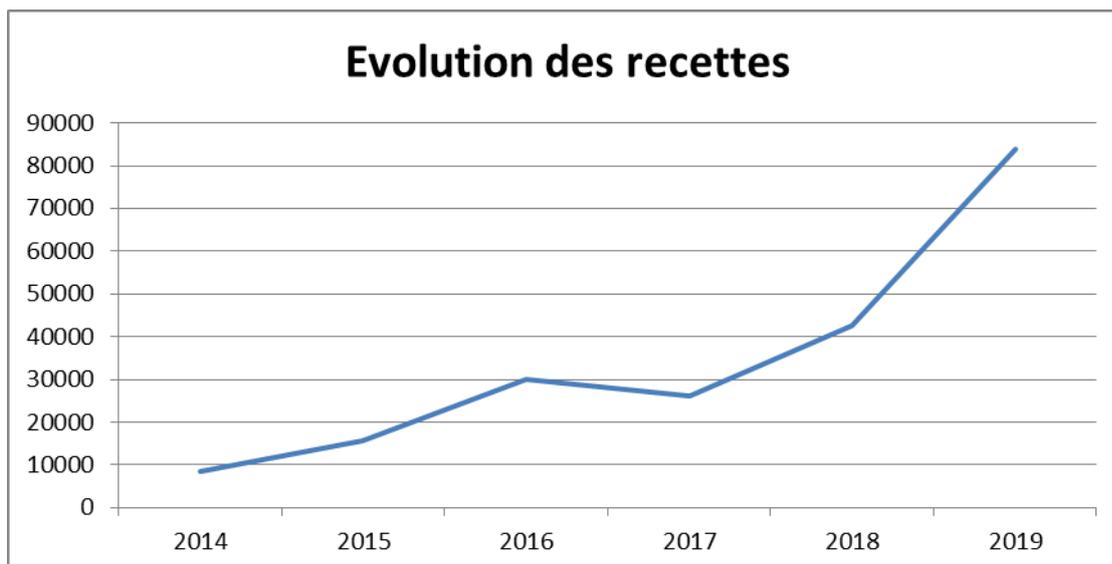
Évolution de la fréquentation des activités du service sports nature

Evolution de la fréquentation						
	2014	2015	2016	2017	2018	2019
PAH						4 655
Location matériel nautique		930	3 461	1 026	4 201	2 602
Animations bases		184	439	376	1 578	803
Location VTT et randos VTT	133	214	254	442	235	183
Stages VTT			13	14	18	11
Orientation - Escalade -Astronomie	295	219	148	260	186	144
Canoé accompagné	507	677	521	432	348	199
Animations diverses (périscolaire, tickets sports...)		60	136	1 702	431	669
Total	935	2 284	4 972	4 252	6 997	9 266



Évolution des recettes TTC d'activités du service sports nature (y compris parc aventure)

Evolution des recettes						
	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Parcours Aventure						50 713
Location matériel nautique		4282	13 160	3 648	12 946	9 370
Animations bases		382	1 845	1 368	10 843	6 250
Location VTT et randos VTT	1928	3204	3 091	5 188	4 728	4 970
Stages VTT		0	4 498	4 858	4 208	2 838
Orientation - Escalade -Astronomie	2161	1004	700	871	791	1 208
Canoé accompagné	4340	5333	4 832	4 088	4 042	1 490
Animations diverses (périscolaire, tickets sports...)		1400	2 000	6 066	5 103	7 072
Total	8429	15605	30 126	26 087	42 661	83 911



5. LISTE DES PARTENAIRES

Le service sports nature assure la coordination et l'animation de la Station Sports Nature et, à ce titre, travaille avec plus de 20 partenaires institutionnels, associatifs ou privés. Sur 2019, nous avons poursuivi notre collaboration avec le CPIE des pays creusois, l'ONF, Creuse Oxygène, les Sports Athlétiques Marchois et le Team Trail des Monts de Guéret et l'ensemble des partenaires du nouveau festival des sports de nature.

6. APERCU DES PROJETS DE SERVICE 2020

Pour 2020, le service sports nature a pour objectif principal d'assurer la promotion des nouveaux sites de pratique auprès du public local et des touristes. Nous allons notamment assurer la promotion de 3 produits touristiques de pleine nature aujourd'hui finalisés : le GRP des Monts de Guéret, le Tour VTT des Monts de Guéret et le Grand Trail des Monts de Guéret à faire, suivant le niveau des pratiquants, respectivement en 4 à 7 jours, 1 à 3 jours, 1 à 2 jours.

Le service va également travailler sur le projet d'aménagement de la Bouchonnerie (local d'accueil des usagers canoë-kayak, escalade, VTT et randonnée du spot de Glénic), et le projet de piste VTT internationale en forêt de Chabrières).

PARC ANIMALIER DES MONTS DE GUÉRET « LES LOUPS DE CHABRIÈRES »

1. OBJECTIFS DU SERVICE

La Communauté d'Agglomération du Grand Guéret a réalisé un investissement important en matière de développement touristique avec la création du Parc Animalier des Monts de Guéret *Les Loups de Chabrières*, site consacré au loup, animal emblématique parmi tous.

Depuis son ouverture le 30 juin 2001, le parc a su attirer plus de 720 00 visiteurs. Voué à la promotion du territoire, le parc offre un voyage à la découverte du loup, que cela soit au travers des parcours extérieurs, dans l'espace scénographique ou encore lors des différentes animations proposées tout au long de l'année.

2. RAPPEL DES MISSIONS DU SERVICE

A. Une vocation d'information et de formation

Outre la découverte de cet animal mystérieux et fascinant, le Parc est aussi destiné à faire mieux connaître l'animal. Que ce soit par le parcours découverte et ses points d'arrêt expliqués, grâce au partage de la passion des soigneurs en visite guidée ou au travers de l'espace muséographique, l'objectif est de dépasser les croyances et les préjugés et d'améliorer la connaissance de l'animal.

Plus qu'une découverte, c'est donc un voyage complet au pays et en l'honneur du loup.

B. Une vocation scientifique

Le Parc Animalier des Monts de Guéret reçoit régulièrement des étudiants en biologie ou en psychologie des Universités de Limoges, Poitiers, Bordeaux, Marseille, Rennes, Tours, Paris, Lille, Liège... mais aussi de l'école vétérinaire de Maison Alfort. Ils trouvent ici un terrain d'étude privilégié sur des thèmes variés comme la compréhension de la structure hiérarchique, l'utilisation du territoire, l'amélioration des conditions de vie en captivité, la nutrition...

Le Parc soutient également différents organismes nationaux tels que FERUS (anciennement Groupe Loup France) ou des groupements comme Loup.org.

3. ACTIONS MAJEURES DE 2019

- La Journée Médiévale

L'enclos habité devient campement médiéval avec animations, spectacles vivants, combats, jongleries, marché de producteurs et d'artisans... Pour leur plus grand plaisir, les visiteurs, petits ou grands, plongent à l'époque du Moyen-Âge. Chevaliers, magiciens, bouffons... rien ne manque pour remonter dans le temps et revivre à l'époque des chasseurs de loups !

Cette 13^e édition s'est déroulée le samedi 1^{er} Juin 2019 et a attiré 1 139 visiteurs.

- Le Marché de Noël

Ce dernier rendez-vous avant la fermeture annuelle du Parc est incontournable pour rencontrer le Père Noël ! Le site porte alors sa robe d'hiver et offre un écrin féérique à l'ambiance de fêtes de fin d'année. Au programme : animations, marché autour de nombreux exposants avec dégustation et vente de produits de bouche et artisanat (sculpture, peinture, maroquinerie, textile, produits gourmands, jeux, jouets, objets décoratifs, livres illustrés...) et possibilité de photo souvenir avec le Père Noël !

Le Marché de Noël est organisé en collaboration avec le Comité de Jumelage de Sainte-Feyre.

La 13^e édition du Marché de Noël a eu lieu les samedi 7 et dimanche 8 décembre 2019.

- Naissances

Des naissances chez les loups, comme chaque année depuis son ouverture : 2 louveteaux du Mackenzie et 3 Arctiques.

Des naissances chez les animaux de la faune sauvage : 2 faons chez les cerfs, qui ont déjà rejoint un autre parc en France.

4. CHIFFRES CLÉS

- Le personnel

Le fonctionnement du Parc est assuré par un directeur et six collaborateurs, sous la direction des élus de la Communauté d'Agglomération et du Directeur Général des Services.

- 1 directeur capacitaire
- 1 capacitaire, responsable animalier, animateur, régisseur principal
- 2 agents d'animation polyvalents
- 1 agent d'accueil polyvalent
- 1 adjoint technique d'entretien polyvalent
- 1 agent polyvalent en contrat d'avenir

- **Le budget**

- o Budget de fonctionnement : 891 824,50 € HT
- o Budget d'investissement 226 393,67 € HT
- o Total : 1 118 218,07 € HT
- o Le budget de fonctionnement est sous le contrôle du Directeur Général et de la Directrice des Finances. Il est validé par le Conseil Communautaire

Le Parc Animalier des Monts de Guéret "Les Loups de Chabrières" est le site touristique payant le plus visité du département de la Creuse. **Depuis son ouverture en juin 2001, 722 863 visiteurs ont été accueillis.**

En 2019, **46 823 visiteurs** ont fréquenté le Parc Animalier.

Année 2019

2019	Entrées Individuelles	Entrées Groupes	TOTAL
Janvier	170		170
Février	2914	206	3120
Mars	1511	175	1686
Avril	3763	351	4114
Mai	2747	841	3588
Juin	3151	1437	4588
Juillet	6524	937	7461
Août	15436	589	16025
Septembre	1656	120	1776
Octobre	2318	170	2488
Novembre	930	69	999
Décembre	793	15	808
TOTAL	41913	4910	46823

5. LISTE DES PARTENAIRES

- Office du Tourisme du Grand Guéret
- ADRT 23
- AST2C
- France Bleu Creuse

HÉBERGEMENTS TOURISTIQUES

1. OBJECTIFS DU SERVICE

Le service « hébergements touristiques » assure la gestion et l'entretien des sites de Saint-Victor-en-Marche (9 gîtes), La Chapelle-Taillefert (6 HLL + 1 camping), Anzême « Puy Chaillaux » (6 gîtes), Anzême « Péchadoire » (5 mobilhomes + 1 camping) et Jouillat « Lavaud » (12 gîtes). Son objectif, en partenariat avec l'Office de Tourisme du Grand Guéret en charge de la promotion et de la commercialisation, est de développer le taux de fréquentation des différents types d'hébergement en s'inscrivant dans la stratégie locale, départementale et régionale de développement touristique.

2. RAPPEL DES MISSIONS DU SERVICE

Le service hébergements touristiques compte 2 permanents, aidés par des saisonniers sur la période d'avril à octobre. L'équipe a pour missions principales d'accueillir les clients, d'entretenir les gîtes, d'assurer la perception des recettes et de faire le lien avec les services techniques pour l'entretien des espaces verts et des bâtiments.

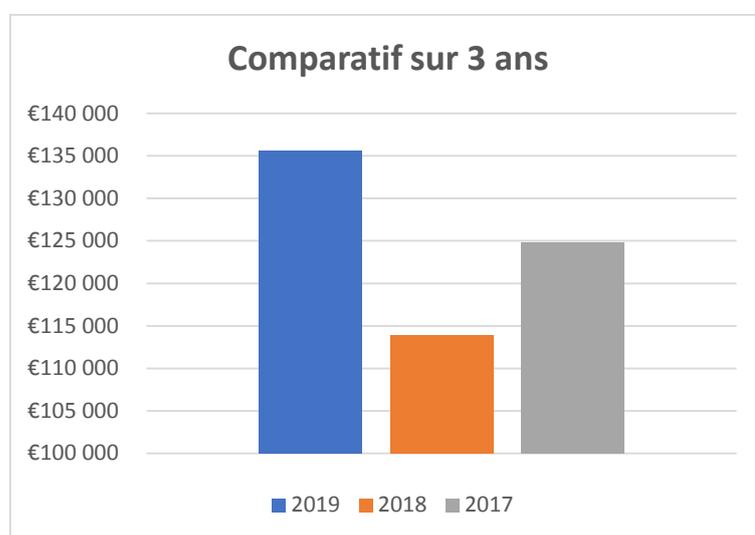
3. ACTIONS MAJEURES DE 2019

- Réorganisation du service avec un rattachement à la direction des sports et du tourisme
- Affectation de l'un des gîtes de Saint-Victor-en-Marche pour le personnel d'accueil et reconfiguration des 9 gîtes restants avec une capacité de 6 couchages
- Fermeture au 31 décembre des gîtes de Puy Chaillaux, en vue d'une cession du bâtiment
- Remplacement de matériels électro-ménagers obsolètes
- Accueil de groupes du Check'in party et du festival Metal culture
- Accueil de nombreux participants d'épreuves sportives nationales (rallye des 4 puys, Halftriman des Monts de Guéret, Trail du Loup Blanc...)

4. CHIFFRES CLÉS

Recettes hébergements touristiques locatifs 2019

2019	1er trimestre	2ème trimestre	3ème trimestre	4ème trimestre	TOTAL
SAINT VICTOR	5 146 €	13 459 €	27 858 €	8 097 €	54 560 €
LA CHAPELLE TAILLEFERT		5 364 €	7 910 €	1 918 €	15 192 €
JOILLAT		7 438 €	28 995 €	1 695 €	38 128 €
PUY CHAILLAUX	725 €	4 447 €	5 060 €	2 847 €	13 079 €
MOBIL HOME ANZEME		5 467 €	9 128 €	0 €	14 595 €
	5 871 €	36 175 €	78 951 €	14 557 €	135 554 €



Recettes campings La Chapelle et Anzême 2019

Nuitées La Chapelle Taillefert : 787 / Recettes : 4 739 €

Nuitées Anzême : 511 / recettes : 2 398 €

5. LISTE DES PARTENAIRES

Le service « hébergements touristiques » travaille en étroite collaboration avec l'Office de Tourisme du Grand Guéret. Ses autres partenaires majeurs sont Gîtes de France et Creuse Tourisme, ainsi que les communes sur lesquelles sont situés les hébergements (Anzême, Jouillat, Saint-Victor-en-Marcge, La Chapelle-Taillefert).

6. APERCU DES PROJETS DE SERVICE 2020

Pour 2020, l'objectif du service est de remettre à niveau les prestations d'accueil et les inventaires des gites, de réaliser des travaux de remise en état sur Jouillat et sur le camping d'Anzême.

**DIRECTION
DE LA PETITE ENFANCE**

MULTI-ACCUEIL COLLECTIF ET FAMILIAL À GUÉRET

MULTI-ACCUEIL COLLECTIF À SAINT-VAURY

MICRO-CRÈCHE À SAINT-FIEL

RELAIS D'ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S DU GRAND GUÉRET

1. OBJECTIFS DU SERVICE

Informier, conseiller, accompagner et proposer différents modes d'accueil adaptés aux besoins des parents et futurs parents du territoire.

2. RAPPEL DES MISSIONS DU SERVICE

La Direction Petite Enfance est chargée à la fois :

- d'organiser et de mettre en œuvre la politique Petite Enfance validée par le Conseil Communautaire et de piloter et d'évaluer les contrats Petite Enfance ;
- d'assurer la promotion du service Petite Enfance sur le territoire communautaire ;
- de répondre aux besoins des familles en termes de garde des enfants résidant sur le territoire de la Communauté d'Agglomération ;
- de gérer directement le Multi-accueil à Guéret, le Multi-accueil familial, la Micro-crèche à Saint-Fiel, le Multi-accueil à Saint-Vaury et le Relais d'Assistant(e)s Maternel(le)s du Grand Guéret ;
- d'assurer un rôle d'Observatoire de la Petite Enfance.
-

3. ACTIONS MAJEURES DE 2019

A. L'intégration du Multi-accueil de Saint-Vaury à la Direction Petite Enfance

Dans le cadre de son bloc de compétences « action sociale d'intérêt communautaire », la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret a repris la gestion du Multi-accueil collectif à Saint-Vaury au 1^{er} janvier 2019.

Ainsi, 11 nouveaux agents ont intégré les effectifs de la Communauté d'Agglomération (dont 4 agents déjà en poste sur cette structure). Les 3 agents mis à disposition, lorsque l'établissement était géré par le Centre Hospitalier Spécialisé de La Valette, sont maintenus sur les mêmes postes.

Une réunion d'information et d'échanges auprès des représentants de parents du Multi-accueil collectif à Saint-Vaury, organisée en juin 2019, a permis d'échanger sur la mise en œuvre de cette reprise et les attentes des familles.

B. Poursuite de la démarche éco-responsable au Multi-accueil collectif de Guéret.

L'accompagnement du Bureau d'études « Primum Non Nocere » s'est poursuivi en 2019, avec le soutien de l'ARS Nouvelle Aquitaine, pour la mise en place d'actions en matière de santé environnementale et de développement durable.

De nouvelles actions se sont concrétisées pour cette deuxième année avec l'installation d'un composteur de quartier à proximité de la crèche, la participation à la journée d'échanges avec les crèches et maternités de la Région engagées dans la même démarche, l'organisation d'ateliers Nesting avec la Maternité de CH Guéret...

C. Mise en place de 4 groupes de travail Politique Petite Enfance

Quatre groupes de travail Politique Petite Enfance ont été définis avec les différents acteurs du monde de la Petite Enfance : groupe 1 « Devenir assistant(e) maternel(le) dans le cadre d'un parcours d'insertion », groupe 2 « Développer les Maisons d'Assistant(e)s Maternel(le)s sur le territoire », groupe 3 « Quelles solutions alternatives aux modes de gardes conventionnels pour les familles ? », groupe 4 « Un lieu d'accueil parents-enfants à Guéret ».

Ces groupes de travail se sont réunis tout au long de l'année 2019 et ont pu mettre en lumière des problématiques, définir des objectifs et mobiliser des acteurs concernés, notamment sur les deux premiers groupes de travail.

D. Élaboration du nouveau Contrat Enfance Jeunesse 2019-2022

La CAF de la Creuse et la Direction de la Petite Enfance ont travaillé ensemble sur l'élaboration du Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) 2019-2022.

Le Conseil Communautaire a validé les éléments financiers prévus par la CAF pour la pérennisation du fonctionnement des cinq structures (Multi-accueil collectif à Guéret et à Saint-Vaury, Multi-accueil familial, Micro-crèche à Saint-Fiel, RAM) et de la Coordination Petite Enfance, ainsi qu'une action nouvelle : Coordination Jeunesse.

4. CHIFFRES CLÉS

- 50 professionnels au service de la Petite Enfance

- o Équipe de direction et d'encadrement – 2ETP
- o Coordinatrice petite enfance – 1ETP
- o 17 professionnels au sein du Multi-accueil collectif à Guéret – 15 ETP + 1 Emploi aidé et 2 Apprentis
- o 14 professionnels au sein du Multi-accueil collectif à Saint-Vaury – 13 ETP + 1 Emploi aidé
- o 8 assistantes maternelles Multi-accueil familial – 8ETP
- o 4 professionnels au sein de la Micro-crèche – 3.8ETP + 1 Apprenti
- o 2 animatrices du RAM – 2 ETP
- o 2 médecins pédiatres – Vacation

- Le budget

Le taux de réalisation budgétaire des dépenses et des recettes, concernant la section de fonctionnement, reflète une forte consommation des crédits votés.

		Section de fonctionnement	Section d'investissement
Multi accueil collectif Guéret	CHARGES	780 250,34 €	136 632,31 €
	PRODUITS	426 868,97 €	
	RESULTATS	353 381,37 €	136 632,31 €
Multi accueil familial	CHARGES	351 129,31 €	
	PRODUITS	187 445,17 €	
	RESULTATS	163 684,14 €	
Micro-crèche	CHARGES	183 323,69 €	749,74 €
	PRODUITS	90 353,87 €	
	RESULTATS	92 969,82 €	749,94 €
RAM	CHARGES	106 286,94 €	2 492,27 €
	PRODUITS	43 277,01 €	
	RESULTATS	63 009,93 €	2 492,27 €
Multi accueil collectif Saint-Vaury	CHARGES	655 307,66 €	2 594,55 €
	PRODUITS	427 377,50 €	
	RESULTATS	227 930,16 €	2 594,55 €

Les travaux se sont poursuivis sur la structure Multi-accueil collectif à Guéret (pose de la ventilation double flux). Ces travaux, de la section d'investissement, sont financés à hauteur de 80 % par la CAF.

Les investissements pour la Micro-crèche à Saint-Fiel, le Multi-accueil à Saint-Vaury et le RAM correspondent à l'achat de matériel informatique, de mobilier et de matériels d'activités pour les enfants.

- **331 enfants accueillis et 314 familles, dont :**
 - o 174 enfants accueillis en Multi accueil collectif à Guéret (68 en accueil régulier et 106 en accueil occasionnel),
 - o 48 enfants accueillis en Multi accueil familial (43 en accueil régulier et 5 en accueil occasionnel),
 - o 32 enfants accueillis en Micro-crèche à Saint Fiel (18 en accueil régulier et 14 en accueil occasionnel),
 - o 77 enfants accueillis en Multi-accueil collectif à Saint-Vaury (62 en accueil régulier et 15 en accueil occasionnel).

La fréquentation du Multi-accueil collectif à Guéret et du Multi-accueil familial est plus importante qu'en 2018, car ces structures ont pu offrir une pleine capacité d'accueil sans aléas particuliers.

La Micro-crèche à Saint-Fiel a maintenu un taux de facturation en-deçà de 107 %, qui lui permet de bénéficier d'un montant horaire de la Prestation de Service unique (PSU) plus conséquent.

Le MAC à Saint-Vaury a atteint un taux d'occupation de plus de 80 %, alors que les autres structures réalisent un taux d'occupation entre 70 et 75 % sur la même période.

		Heures réalisées	Heures facturées	Taux de facturation
Multi accueil collectif Guéret	Accueil régulier	58 794,00	66 429,63	110,45%
	Accueil occasionnel	7 856,50	7 189,00	
	Total	66 650,50	73 618,63	
Multi accueil familial	Accueil régulier	38 886,00	43 395,82	111,42%
	Accueil occasionnel	661,00	667,00	
	Total	39 547,00	44 062,82	
Micro-crèche	Accueil régulier	13 280,50	14 261,11	106,45%
	Accueil occasionnel	1 734,00	1 722,50	
	Total	15 014,50	15 983,61	
Multi accueil collectif Saint-Vaury	Accueil régulier	58 081,50	63 607,84	108,74%
	Accueil occasionnel	3 860,50	3 747,50	
	Total	61 942,00	67 355,34	

La Communauté d'Agglomération du Grand Guéret a facturé au total 201 020.40 heures pour les deux types d'accueil.

- **49 assistantes maternelles, 224 enfants et 51 parents ont fréquenté les animations mises en place par le RAM.**

La fréquentation des activités est stable par rapport à 2018 (49 assistantes maternelles et 229 enfants).

Les véhicules du RAM ont été remplis à 91,54 % pour le transport des assistantes maternelles et des enfants afin de se rendre aux animations.

- **108 demandes ont été réceptionnées par les animatrices du RAM, dont :**
 - o 86 concernant un accueil régulier,
 - o 10 concernant un accueil occasionnel,
 - o 12 concernant un accueil périscolaire.

5. LISTE DES PARTENAIRES

- **Partenariats institutionnels : CAF, MSA et Conseil Départemental de la Creuse**

Accompagnement dans l'analyse des besoins, conseils techniques dans la réalisation des projets, apport financier permettant à la collectivité de poursuivre sa politique de développement de l'accueil de la petite enfance sur le territoire visant à s'adapter aux diverses attentes des familles ainsi qu'aux spécificités du territoire.

- **Partenariat culturel et sportif**

Les enfants fréquentant le Pôle Petite Enfance bénéficient d'interventions de partenaires extérieurs, avec qui nous organisons des animations :

- Le Cercle des Amitiés Créoles - initiations musicales,
- La Bibliothèque MultiMedia du Grand Guéret - lecture de contes,
- La Fabrique - des spectacles deux fois par an à l'espace Fayolle,
- UFOLEP – animation babygym,
- Association Lire et Faire Lire, UDAF - lecture de contes,
- Mme Karine LOWE – initiation à l'anglais,
- Mme Christianne BRASPENNING – éveil musical.

6. APERCU DES PROJETS DE SERVICE 2020

- Poursuite de la démarche éco-responsable au Multi-accueil collectif de Guéret
- Signature du Contrat Enfance Jeunesse 2019-2022
- Recherche d'un nouveau local pour le RAM
- Projet d'augmentation de la capacité de la Micro-crèche à Saint-Fiel
- Poursuite des groupes de travail politique Petite Enfance



**DIRECTION
DE LA LECTURE PUBLIQUE**

BIBLIOTHÈQUE MULTIMÉDIA DU GRAND GUÉRET RÉSEAU DE LECTURE PUBLIQUE

1. OBJECTIFS DU SERVICE

- Développer la lecture publique sur le territoire au travers du réseau des bibliothèques
- Lutter contre les inégalités sociales et l'illettrisme
- Animer le territoire en créant la rencontre avec le public, diffuser la culture, créer des événements culturels (producteur culturel)
- Les objectifs du réseau de lecture publique sont de renforcer la diffusion de la lecture auprès des populations du territoire et de participer activement à la lutte contre l'exclusion sociale et l'illettrisme par des actions contribuant à l'accès à la culture pour tous
- Offrir à la population des services aussi divers que le prêt de documents, l'accès à des ressources numériques en ligne, l'accueil de groupes scolaires et périscolaires, une programmation culturelle
- Renforcer les partenariats culturels divers par la mutualisation de certains moyens, humains, techniques, matériels, financiers...
- Favoriser la circulation du public dans les différents points lecture du territoire, afin qu'il profite des richesses spécifiques et complémentaires de chaque bibliothèque
- Adapter l'offre culturelle aux publics dits empêchés et éloignés du livre et de la lecture

2. RAPPEL DES MISSIONS DU SERVICE

Les missions de ce service public de la culture sont :

- le développement de la lecture sur le territoire ;
- l'accueil du public ; ;
- l'accueil des groupes scolaires autour de projets d'animation ;

- l'animation au travers d'une programmation variée qui prenne en compte la diversité des publics ;
- de travailler en partenariat avec les services et structures du territoire afin de renforcer l'action et la diffusion culturelle sur le territoire ;
- de créer la rencontre avec le public de façon à faire de la bibliothèque à la fois un lieu de loisirs, de réflexion et d'ouverture sur le monde ;
- de pallier l'inégalité d'accès à la culture et à la fracture numérique par une offre culturelle gratuite et un travail de médiation autour de la programmation et d'une nouvelle offre numérique ;
- de redynamiser les territoires en amorçant une décentralisation de l'action culturelle dans la logique d'un travail en réseau (promenades littéraires, contes et lectures en bibliocaravane, « Saperlipetons », spectacles, concerts, lectures musicales, externalisation des spectacles de Coquelicot, etc) ;
- d'offrir un service de proximité aux usagers habitant hors de Guéret via le réseau de lecture publique, notamment grâce au portage à domicile et à la circulation des collections.

3. ACTIONS MAJEURES DE 2019

Le projet CNL 2019

Acquisitions réalisées, destinées aux résidents des EHPAD, aux détenus de la Maison d'arrêt, ainsi qu'aux usagers bénéficiant du service de portage

Outils de lecture : la Bibliothèque Multimédia (BM) a fait l'acquisition de 5 lecteurs Daisy destinés aux publics déficients visuels, handicapés moteurs, et "dys". Ces lecteurs ont été prêtés aux patients des EHPAD, ainsi qu'aux usagers de la bibliothèque souffrant de déficience visuelle ou de handicaps identifiés.

5 animations réalisées au second semestre 2019 ciblant les résidents des EHPAD du territoire, les patients du Centre hospitalier de la MGEN de Sainte-Feyre, ainsi que les détenus de la maison d'arrêt :

BUDGET CNL 2019 REALISE		
Nature des dépenses	Montant des dépenses en €	Nature des concours financiers
Achat de documents (livres en gros caractères, textes enregistrés, livres numériques et CD gravés par l'association Valentin Haüy)	4893,5 €	Agglomération du Grand-Guéret 50 % CNL 50 %
Achat de matériel de lecture (5 lecteurs Daisy),	1860 €	Agglomération du Grand-Guéret 50 % CNL 50 %
Spectacles du Petit Théâtre, Jan Dau Melhau, et Benoit Peyre (EHPAD + MGEN)	2527,44€	Agglomération du Grand-Guéret 50 % CNL:50 %
Rencontre avec P. K. Dwedney avec atelier de poésie à la Maison d'arrêt	426 €	Agglomération du Grand-Guéret 50 % CNL 50 %
TOTAL GLOBAL	9706,94 €	Total Agglomération : 4853,47
		CNL 4853,47
		TOTAL GLOBAL 9706,94 €

La 4^e édition de Saperlipetons : quinzaine et biennale de la petite enfance avec Jeanne Ashbé comme invitée d'honneur. Programme autour de la thématique du langage chez les tout petits.

Benjamin Rabier : exposition réalisée par la BM avec la collaboration de Patrick Buron, éminent collectionneur de l'illustrateur.

4. CHIFFRES CLÉS

- Le personnel : 17 agents (16,6 ETP) jusqu'au 31 mars 2019. 15 agents (14,6 ETP) entre le 1^{er} avril et le 31 décembre.

- **Le budget :**

Budget d'acquisitions 2019 : 70 000 € +2500 € de CNL pour achats d'imprimés

Répartition budgétaire par lots :

Lot 1 livres adultes	22 800 €
Lot 2 livres enfants	10 965 €
Lot 3 BD	7 000 €
Lot 4 livres en VO	1 000 €
Lot 5 DVD	13 885 €
Lot 6 Musique	9 750 €
Livres électroniques	1 500 €
Patrimoine	3 100 €
Animations	33 000 €
Périodiques et ressources numériques	19 300 €

- **Ensemble des prêts individuels** : 190 789 sur l'ensemble du réseau, dont 182 546 rien qu'à la BM

- Ensemble des prêts aux collectivités (classes, associations...): 25 988

L'ensemble des prêts est en augmentation par rapport à l'année écoulée : 216 777 sur l'ensemble du réseau en 2019 contre 195 542 en 2018. Cette augmentation de 21 235 prêts (soit 9,79 % des prêts du réseau) s'explique par l'augmentation des quotas de prêts en janvier 2019. Nous passons en effet de 20 documents empruntables (jusqu'en 2018 inclus) à 32 documents en 2019 (cf règlement intérieur de la BM).

- Les documents ayant le plus de succès tous secteurs confondus, sont :

- 1) les romans (49 387 emprunts),
- 2) la BD (39 816 emprunts),
- 3) le cinéma (31 815 emprunts),
- 4) la musique (16 931 emprunts),
- 5) les albums jeunesse (14 230 emprunts),
- 6) L'éveil (12 973 emprunts).

- Nombre de nouveaux inscrits en 2019 : 891

- Nombre d'inscrits actifs : 4 896

- Nombre d'animations :

Accueils jeunesse : 182

24 accueils pour les maternelles de Guéret

42 accueils pour les primaires de Guéret

40 accueils pour les maternelles du réseau

70 accueils pour les primaires du réseau

6 accueils du collège Marouzeau

Accueils du RAM à la BM : 4

Animations au Multi-accueil à Guéret : 4

Animations à la Micro-crèche à Saint-Fiel : 4

Animations au Multi-accueil de Saint-Vaury : 4

Malles aux histoires : 4

Lectures dans les locaux de proximité : 3

Lectures lors de la manifestation « les voyages créatifs » organisée par Fayolle : 4

2 lectures pour des ciné-goûters au Sénéchal.

Accueils ados-adultes :

- Accueils de classes de 2^{nde} du lycée Pierre Bourdan : 9 accueils de 2h chacun
- Accueils de migrants en partenariat avec le GRETA, le CAO de Guéret : 3 accueils de 2h chacun
- Accueils de groupes d'adultes en situation d'illettrisme avec une intervenante extérieure travaillant pour le département (Mme Cynthia Atlan) : 1 animation de 4h consistant dans la restitution des ateliers d'écriture des apprenants et la projection d'un documentaire sur l'illettrisme

5. LISTE DES PARTENAIRES

La Fabrique, les Archives départementales, le musée de la Sénatorerie, la SSNAHC, la Quincaillerie, l'Education Nationale, la BDP de la Creuse, l'Association des lecteurs de Marcel Jouhandeau et des amis de Chaminadour, le Conservatoire Départemental de Musique Emile Goué, le Gang, France Bleu Creuse, RPG, la FOL23, Lire et faire lire, la Cinémathèque de la Nouvelle-Aquitaine.

6. APERCU DES PROJETS DE SERVICE 2020

Programmation prévue en 2020

- Jusqu'au 25 janvier : Exposition de Clémence Michaux, jeune artiste belge designer graphique spécialisée en print
- Du 4 au 29 février : Exposition Eric Albert, du scénario à la couleur, création d'une BD
- Du 6 au 14 mars Exposition femmes chanteuses et musiciennes.

- D'octobre à décembre : Sandrine Gniady. Atelier de lecture à voix haute d'une conteuse, Sandrine Gniady, autour de la littérature jeunesse, mené avec les détenus de la Maison d'arrêt de Guéret.

Projet mené avec des parents détenus à destination de leurs enfants, consistant en la réalisation de l'enregistrement d'un CD d'histoires lues par les détenus et mises en musique par la conteuse.

En partenariat avec le SPIP

- Du 1er décembre au 30 janvier 2021 : Manifestation autour de l'astronomie intitulée En regardant les étoiles comprenant un riche programme (exposition, visites commentées, spectacle de conte, représentation théâtrale, concert, lectures...) et regroupant de nombreux partenaires (la Guérétoise de spectacles, Le Sénéchal, l'Association Pierre de lune de Rochechouart, la Réserve naturelle de Rochechouart, des conférenciers, des collectionneurs privés...).

En partenariat avec CAP Sciences (Nouvelle-Aquitaine).

**DIRECTION
DES SERVICES TECHNIQUES**

TRAVAUX, CONSEIL EN ÉNERGIE PARTAGÉ

1. OBJECTIFS DU SERVICE

Le bureau d'études est en charge de l'élaboration des projets d'investissements, il a été créé en juin 2019. Son domaine d'activités est transversal, il s'applique aussi bien pour des projets de voiries, de bâtiments (nouvelles constructions ou amélioration des structures existantes), mais aussi sur les études pour l'eau potable et l'assainissement. Son rôle est de centraliser les données techniques et de les traduire en projets d'exécution, en tenant compte des lois et des règles applicables suivant la destination de la future construction. Le bureau d'études est garant des plans et documents d'ouvrages exécutés, il s'attache à centraliser les informations techniques des structures de l'Agglomération en les rendant accessibles à l'ensemble des autres services. Il intègre ces données à un système d'informations géographique (SIG) permettant une plus grande lisibilité du patrimoine communautaire.

2. RAPPEL DES MISSIONS DU SERVICE

Les missions du bureau d'études s'articulent tout autour des projets qu'il doit mener à bien. La principale mission est la maîtrise d'œuvre interne avec élaboration du projet (voirie, bâtiment...), la consultation des entreprises et le suivi financier et d'exécution des projets. Le bureau d'études se charge également du suivi des maîtrises d'ouvrage en externe, que ce soit cabinets d'études ou architecte, il représente le maître d'ouvrage pour le contrôle et l'accompagnement technique en assurant un suivi des opérations ou projets délégués à une maîtrise d'œuvre externe. Le service bureau d'études assure les demandes et réponses pour les Déclaration de Travaux (DT et DICT), et les accords techniques sur les voiries intercommunales. Il est garant, de par son rattachement au Conseiller en Energie Partagé (CEP), de la gestion énergétique des équipements et bâtiments de l'Agglo, le poste est financé sur l'année 2020 par l'Europe (programme FEADER), à hauteur de 70 % environ. Il convient de noter que les financements de la mission CEP prendront fin en 2020.

Mission CEP :

Au sein de la Direction des Services Techniques, le CEP a des missions doubles. D'une part, il réalise un suivi des consommations énergie de l'Agglomération et d'autre part, il mène des actions de maîtrise de l'énergie.

En 2019, environ 3 000 factures d'énergie ont été suivies par le CEP. Les systèmes de télégestion installés les années précédentes ont partiellement été maintenus. Le projet d'un superviseur, afin d'avoir une analyse plus efficace du fonctionnement des équipements, a été étudié. Des conseils ont été apportés auprès de plusieurs communes, rencontrant des soucis avec leurs installations, de plus en plus complexes ou ayant des coûts énergétiques parfois excessifs sur certains bâtiments. L'ADEME et le FEDER sont des partenaires du poste du CEP.

3. ACTIONS MAJEURES DE 2019

A. Rénovation de l'éclairage public

Dans le souhait de diminuer ses dépenses énergétiques et de diminuer ses émissions de CO², l'Agglomération du Grand Guéret remplace les luminaires d'éclairage public sodium, mercure ou iodure métallique par des systèmes Leds. Ces équipements sont moins énergivores, ceci se traduit par la diminution du besoin en énergie mais aussi par l'abaissement de la puissance. Ils permettent également d'obtenir une meilleure qualité de lumière.

Le programme 2019 a été réalisé sur les rues Jean Bussière, Colbert, Roll Tanguy et Eric Tabarly, mais aussi sur les bases de Loisirs de Jouillat, d'Anzême et sur la ZA Cher du Cerisier.



Coût de l'opération : 60 900 € TTC.

B. Restructuration de la rue Jean Bussière – Phase 1

À la suite de la construction de la nouvelle salle omnisports de la ville de Guéret, la restructuration de la rue Jean Bussière était essentielle. L'opération a consisté en la requalification de la largeur de la chaussée afin de diminuer la vitesse des véhicules et la création d'une voie piétonne ainsi que d'une voie cyclable. C'est la phase 1

de ce projet, elle est comprise entre l'entrée des centres techniques municipaux de la ville de Guéret et l'avenue René Cassin. Une étude est en cours pour la phase 2 qui viendra terminer ces aménagements sur la route de Cher du Prat.

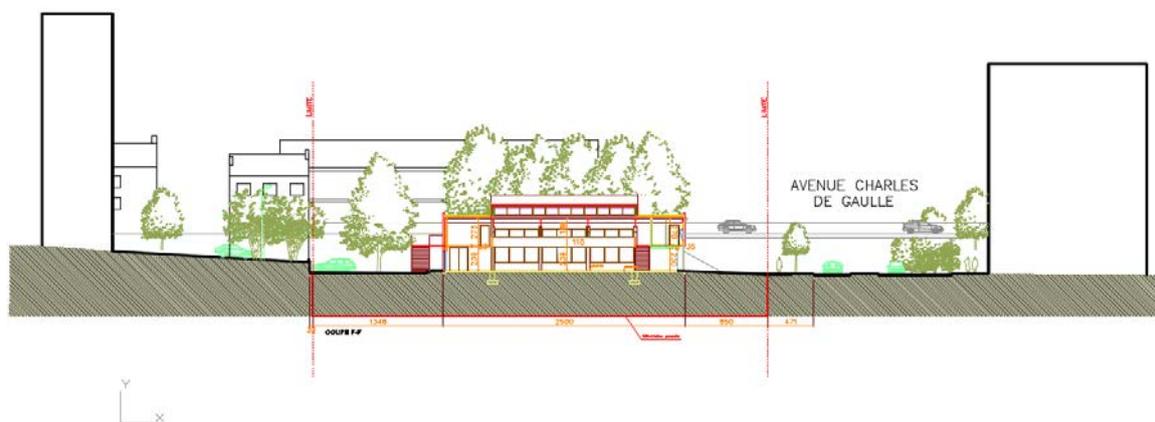
Coût de l'opération : 251 130 € TTC



C. Construction de la Nouvelle Quincaillerie :

Ce projet a été élaboré par le cabinet d'architecture Atelier Oekoumene, avec pour but de réhabiliter l'ancien bâtiment du magasin « NOZ ». Le bureau d'études a assuré la conduite de l'opération en soutien d'une maîtrise d'ouvrage déléguée assurée par la SELI. La restructuration du site a permis la mise en place d'espaces de travail pour du co-working en open-space ou en bureaux, un accueil commun, des studios radiophoniques, un fablab, une salle de spectacle et des bureaux à destination des salariés du bâtiment.

Coût de l'opération : 1 284 000 € TTC

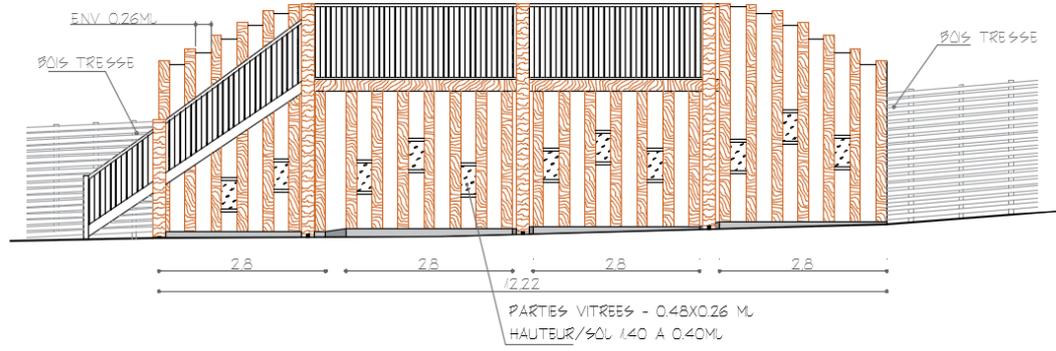


D. Mise en place d'une défense incendie sur le PA d'Ajain :

À la suite de l'installation du crématorium sur le Parc d'Activités d'Ajain, ce nouveau bâtiment nécessitait la mise en place d'une défense incendie pour le site. Une autorisation à court terme a été donnée à l'Agglomération du Grand Guéret, pour l'utilisation des lagunes d'assainissement, avec obligation rapide d'installation d'un équipement conforme. Afin d'assurer cette défense incendie, la solution d'une bâche souple a été retenue avec aménagement d'une plate-forme et d'une voie d'accès pour les pompiers.

Coût de l'opération : 28 840 € TTC





GEMAPI

1. OBJECTIFS DU SERVICE

Depuis le 1^{er} janvier 2018, la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret exerce la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention contre les Inondations), compétence obligatoire qui permet de mieux répondre aux enjeux de la gestion de l'eau et des risques d'inondation à l'échelle des bassins versants.

L'objectif principal du service « Eaux et Rivières » est la reconquête de la qualité de l'eau et des zones humides sur le territoire communautaire. Ainsi, pour répondre à ces nombreux enjeux, la Communauté d'Agglomération est engagée dans 2 Contrats Territoriaux Milieux Aquatiques (CTMA) : un sur le bassin versant de la Creuse aval (signé en novembre 2017) et un sur le bassin versant de la Gartempe amont (signé en mars 2019).

2. RAPPEL DES MISSIONS DU SERVICE

La mission du service « Eaux et Rivières » concerne l'entretien et la restauration des cours d'eau présents sur le territoire de la Communauté d'Agglomération : la Creuse, la Gartempe et leurs affluents.

Les activités sont variées et vont du suivi des études préalables, jusqu'à l'élaboration et la rédaction des contrats de rivières, du montage des dossiers projets à la consultation des entreprises, de la mise en place au suivi des marchés publics, de la réalisation des dossiers de demandes de subventions aux contacts avec les différents partenaires financiers, de la communication et des relations avec l'ensemble des acteurs et usagers des cours d'eau aux visites et prospections de terrain...

3. ACTIONS MAJEURES DE 2019

A. CTMA Gartempe amont

Dans la continuité du Contrat de Rivière Gartempe, le Contrat Territorial des Milieux Aquatiques (CTMA) Gartempe amont a été signé en mars 2019.

Suite au dépôt de la demande de Déclaration d'Intérêt Général (DIG) fin 2018 auprès des services de la Direction Départementale des Territoires de la Creuse, l'enquête publique s'est déroulée du 3 juin au 4 juillet 2019. Après un avis favorable du commissaire enquêteur et du CODERST, l'arrêté préfectoral n° 23-2019-11-18-002

est paru en novembre 2019. Cet arrêté permet la réalisation des actions inscrites dans le contrat, notamment celles situées en terrain privé.

Compte-tenu de la publication tardive de l'arrêté DIG, les travaux n'ont pas pu commencer en 2019.

B. CTMA Creuse aval :

L'année 2019 a permis de réaliser les dernières actions de la Phase 1. Concernant la Phase 2, seuls les travaux de ripisylve ont pu se poursuivre, le marché nécessaire à la mise en œuvre des travaux d'abreuvement n'ayant pas été renouvelé.

Un marché a aussi été lancé pour la réalisation d'études sur les étangs et les seuils, mais il a dû être classé sans suite (réponses des candidats très supérieures à l'estimatif). Un inventaire « étangs » a ainsi été réalisé en interne.

C. Étude GEMAPI :

Afin de pouvoir appréhender techniquement et financièrement le plein exercice de cette compétence GEMAPI et notamment une partie de l'item n°1 (« Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique » - zones d'expansion des crues) et l'intégralité de l'item n°5 (« La défense contre les inondations et contre la mer ») qui ne sont pas intégrés dans les CTMA, l'Agglo a choisi de réaliser une étude d'aide à la décision sur son territoire. Cette dernière traite uniquement le volet zones d'expansion des crues. Après consultation, le bureau d'études Egis-Eau a été retenu et a pu débuter sa prestation en fin d'année 2019.

4. CHIFFRES CLÉS

- Le personnel :

Une technicienne est affectée à plein temps à l'ensemble de ces différentes missions.

- Coût des travaux rivières réalisés en 2019 :

L'ensemble des travaux s'est déroulé sur le bassin versant de la Creuse :

- Ripisylve : 14 690 ml de berges restaurés sur la Creuse et des embâcles retirés, le tout pour un montant d'environ 67 800 € TTC ;
- Lutte contre les espèces exotiques envahissantes : l'ensemble des 110 cages-pièges acquises en 2019 ont été mises à disposition des volontaires (particuliers riverains, piégeurs, ACCA, mairies, gardes-particuliers, lieutenants de louveterie...) pour capturer les ragondins qui dégradent les berges des cours d'eau ;

- L'action de lutte contre la Renouée asiatique (fauchage mensuel) lancée en 2019 s'est poursuivie en 2020 pour un coût de 3 384 € TTC ;
 - Abreuvement du bétail : 11 points ont été mis en place et plus de 3 km de clôture installés pour plus de 20 600 € TTC ;
 - Communication : fabrication de 6 kakemonos supplémentaires et organisation d'une vidéo-conférence, pour un montant total de 5 780 € TTC.
- **Taxe GEMAPI :**

La taxe GEMAPI fixée à 135 000 € TTC est toujours effective en 2019.

5. LISTE DES PARTENAIRES

Les travaux rivières ont toujours des financements publics (Agence de l'Eau Loire-Bretagne, Région Nouvelle-Aquitaine et Conseil Départemental de la Creuse). Pour le CTMA Creuse aval, certaines actions de ripisylve sont aussi soutenues par EDF (au niveau des barrages).

Les partenaires techniques jouent également un rôle important. Ce sont entre autres : la Chambre d'Agriculture de la Creuse, le Conservatoire d'Espace Naturel Nouvelle-Aquitaine, la Fédération de Pêche de la Creuse ou l'Office Français de la Biodiversité.

6. APERCU DES PROJETS DE SERVICE 2020

- **CTMA Gartempe amont :**

Début des travaux de ce CTMA pour la Phase 1 : réalisation des aménagements de points d'abreuvement et des travaux de restauration et d'entretien de la ripisylve.

- **CTMA Creuse aval :**

Achèvement des travaux de la Phase 2 et réalisation de la Phase 3.

- **Etude GEMAPI :**

Achèvement de l'étude lancée en fin d'année 2019.



Travaux de ripisylve sur la Creuse



Travaux d'abreuvement (avant/après) sur le Chantadoux

Les coordonnateurs et partenaires du
Contrat Territorial Milieux Aquatiques Creuse aval...

... vous invitent à plonger...

«AU COEUR DES EAUX»

Vidéo - conférence avec Yannick Gouguenheim,
photographe subaquatique

Vendredi 29 mars à 18h15
Cinéma Le Sénéchal - Guéret

GRATUIT
Tout public



Affiche de la vidéoconférence

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

1. OBJECTIFS DU SERVICE

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) a pour mission obligatoire le contrôle des dispositifs d'assainissement non collectif sur l'ensemble du territoire communautaire. Il a également une mission de conseil auprès des propriétaires et locataires d'habitations, des entreprises, des élus... dans le cadre de l'assainissement non collectif existant, neuf ou à réhabiliter. C'est un service public à caractère industriel et commercial, financé par des redevances de contrôle à la charge des usagers.

2. RAPPEL DES MISSIONS DU SERVICE

A. Contrôle des installations existantes

- Vérifier :
 - o l'existence d'une installation ;
 - o le bon fonctionnement et l'entretien de l'installation.
- Evaluer :
 - o les dangers pour la santé des personnes ou les risques avérés de pollution de l'environnement ;
 - o une éventuelle non-conformité de l'installation.

B. Contrôle des installations neuves ou à réhabiliter

- Contrôle de conception et de bonne implantation des projets, afin de vérifier :
 - o l'adaptation de l'installation au type d'usage, aux caractéristiques du terrain et à l'immeuble desservi...
 - o la conformité de l'installation envisagée au regard de la réglementation en vigueur.
- Contrôle de la bonne exécution des travaux avant remblaiement, afin :
 - o d'identifier, de localiser et de caractériser les dispositifs constituant l'installation ;

- de repérer l'accessibilité ;
- de vérifier le respect des prescriptions techniques réglementaires en vigueur.
-

C. Conseil auprès des usagers, élus, entrepreneurs...

3. ACTIONS MAJEURES EN 2019

A. Contrôle des installations

- 86 contrôles de conception d'installations neuves ou à réhabiliter
- 92 contrôles de bonne exécution des travaux avant remblaiement
- 136 contrôles de bon fonctionnement préalables à des ventes immobilières
- 11 contrôles « diagnostics »
- 12 contre-visites
- 78 visites de conseils (aide à la conception des projets)
-

B. Aides financières aux travaux d'assainissement non collectif

- **Aides de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne**

En janvier 2018, la Communauté d'Agglomération a signé avec l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne une convention, pour permettre le financement de réhabilitations de dispositifs d'assainissement non collectif.

Au cours de l'année 2019, le service a procédé au versement de 16 aides financières. Le montant global des travaux et études de sols atteint la somme de 142 979,66 € TTC, pour un montant total d'aides financières de 75 940,30 € (soit un taux de subvention global de 53,11 %).

- **Aides financières apportées par l'Agglo**

L'Agglo a financé 16 chantiers d'assainissement non collectif concernant des foyers aux ressources modestes, pour un montant total d'aides versées sur l'année de 18 768 €.

C. Suivi des acquisitions immobilières – mise en place d'une pénalité financière

Depuis 2011, en cas de non-conformité d'un dispositif d'assainissement non collectif lors d'une vente immobilière, l'acquéreur doit faire procéder aux travaux de mise en conformité de ce dernier dans un délai d'un an après la signature de l'acte de vente.

Afin de les inciter à réaliser les remises aux normes, la collectivité a instauré depuis 2018 une pénalité financière, comme le permet l'article L.1331-8 du Code de la Santé Publique :

- dont le montant est équivalent à celui de la redevance de contrôle de bon fonctionnement, majoré de 100 % (soit 170 €) ;
- à facturer annuellement jusqu'à obtention par le propriétaire d'une attestation de conformité des travaux délivrée par le SPANC.

Deux règles dérogatoires ont cependant été mises en place :

- supprimer l'obligation de travaux pour les propriétaires d'immeubles ou habitations non occupés, sur la base d'une **attestation annuelle** de la mairie de la commune concernée le justifiant ;
- rallonger le délai de travaux de 3 ans pour les propriétaires de foyers pour lesquels le revenu fiscal de référence est inférieur aux seuils fixés par l'ANAH (Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat) dans le cadre des revenus modestes et très modestes. Ce délai de 3 ans est rajouté à l'échéance de travaux fixée par la collectivité sur le 1^{er} courrier d'envoi. Pour bénéficier de cette prolongation de délai, l'utilisateur doit fournir au service son dernier avis d'imposition.

Le service :

- a adressé 90 courriers aux acquéreurs identifiés fin 2018, via la révision cadastrale du logiciel de contrôle, leur rappelant l'obligation de travaux et leur fixant une échéance de travaux au 31 octobre 2020 afin de ne pas être assujetti à la pénalité financière ;
- a adressé 234 courriers en recommandé avec accusé de réception aux acquéreurs d'habitation identifiés fin 2017 et ayant une échéance de travaux fixée au 31 octobre 2019 ;
- a facturé 133 pénalités financières d'un montant de 170 €TTC chacune.

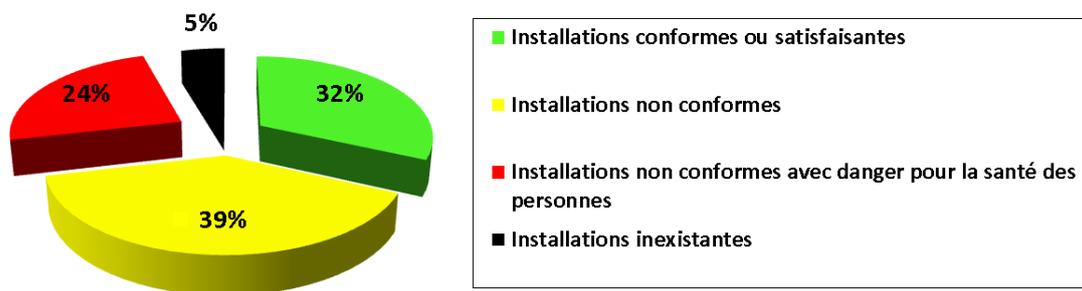
De nombreux usagers, répondant aux règles dérogatoires ci-dessus, ont adressé des justificatifs après réception des courriers, afin de repousser l'échéance de travaux.

25 chantiers ont été réalisés en 2019.

4. CHIFFRES CLÉS

- 1 équivalent temps-plein (ETP)
- Budget : 61 000 €
- 5 261 dispositifs d'ANC contrôlés

Etat des lieux des dispositifs d'assainissement non collectif au 31 décembre 2019



5. LISTE DES PARTENAIRES

- Agence de l'Eau Loire-Bretagne

6. APERCU DES PROJETS DE SERVICE 2020

- Poursuite du programme d'aides financières de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne concernant les réhabilitations des dispositifs d'assainissement non collectif
- Poursuite du suivi des ventes immobilières, avec premières facturations des pénalités financières annuelles auprès des acquéreurs n'ayant pas réalisé la remise aux normes de leurs dispositifs d'assainissement non collectif dans les délais impartis
- Remise à jour du règlement de service

TRANSPORTS PUBLICS

1. OBJECTIFS DU SERVICE

Le service transports publics gère le réseau aggro'Bus du Grand Guéret depuis 2013. Celui-ci est inscrit au Plan de Déplacements réalisé en 2012, qui prévoit de nombreuses actions pour améliorer et faciliter la mobilité de tous les habitants du territoire grâce à différents modes de transport.

Avec aggro'Bus, les objectifs sont de proposer une offre complémentaire aux réseaux de transport du Département et de la Région, et de :

- permettre de rejoindre directement Guéret depuis l'un des 4 secteurs du Grand Guéret,
- relier Guéret aux EHPAD, établissements de santé et pôles de service situés sur les communes rurales,
- accéder à l'intérieur de chaque secteur aux pôles de service ou de santé,
- faciliter l'accès au centre-ville de Guéret en proposant un mode alternatif à la voiture et en rendre plus accessibles les services.

2. RAPPEL DES MISSIONS DU SERVICE

- **Gestion du service Transport**

Réseau urbain de la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret

Réseau de transport à la demande sur le territoire de l'Agglomération

Réseau de transport scolaire

- **Expertise pour l'amélioration globale de l'offre de transport**

Coordonner et superviser le bon fonctionnement du réseau de transport

Proposer des améliorations du service (urbain et scolaire)

Mettre en place des enquêtes de fréquentation, de contrôles

- **Superviser la gestion comptable du service**

Contrôler les factures

Contrôler l'exécution du service effectué par notre prestataire

Suivi du Versement Transport

Préparer le budget annuel

Monter des dossiers de subventions

- **Suivi des projets**

Préparer les différents projets de Transport

3. **ACTIONS MAJEURES DE 2019**

• **Mise en place d'abribus en milieu rural :**

- Commune de Saint-Fiel
- Commune de Peyrabout
- Commune de Saint-Victor-en-Marche
- Commune de La Saunière
- Commune de La Chapelle-Taillefert.

• **Poursuite des travaux de mises en accessibilité des arrêts de bus sur le réseau urbain**

- Arrêt Chataigneraie
- Arrêt Docteur Chantrelle
- Arrêt Poitou
- Arrêt Av du Limousin
-

- **Gestion du transport scolaire sur l'ensemble du territoire de l'Agglomération du Grand Guéret**

- 550 inscriptions – Gestion administratives des dossiers (paiement des familles)
-

- **Projet d'extension du pôle Mobilité à la Gare SNCF de Guéret :**

- Livraison d'un bus urbain en juillet 2019
-

4. **CHIFFRES CLÉS**

- **Le personnel**

1 Chef de service

1 Adjoint au chef de service en charge du volet transport scolaire

1 responsable d'exploitation

1 agent de vente et d'informations, responsable de la régie financière

4 conducteurs de bus

- **Fréquentation**

Réseau urbain : environ 100 à 120 000 montées par an

TAD : environ 7 500 usagers

Transport scolaire 35 circuits.

**DIRECTION
DU DÉVELOPPEMENT LOCAL
COLLABORATIF**

TIERS-LIEUX « LA QUINCAILLERIE »

1. OBJECTIFS DU SERVICE

Ouverte depuis novembre 2019 après 4 ans d'expérimentation dans l'hyper centre de Guéret, la Quincaillerie est un service de la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret. Sur un plateau de 1 000 m², dans un ancien commerce, la Quincaillerie propose un espace de travail partagé, un espace de médiation numérique pour divers publics, un accès libre et gratuit à Internet, un fablab, un studio avec une radio associative locale, un espace de convivialité (espace café / bar associatif lors d'événements), un espace d'exposition, une salle de spectacles vivants et propose la domiciliation d'associations. Véritable lieu hybride, la Quincaillerie est un outil transversal au service des habitants, associations, professionnels et collectivités.

2. RAPPEL DES MISSIONS DU SERVICE

- **Favoriser et développer les usages pratiques des nouveaux outils de production numériques** (imprimante 3D, scanner 3D, découpe laser, ploter vinyle, presse à chaud, machine à coudre numérique...)
- **Fédérer autour de ces pratiques innovantes les acteurs locaux de l'éducation populaire, les médias associatifs locaux et la population**
- **Développer un lieu unique de création collaborative ouvert à tous**, mis à disposition de compétences et de matériel en libre accès et/ou prêt.
- **Mettre à disposition un espace de coworking à la population**, aux nouveaux arrivants sur le territoire. Héberger de façon ponctuelle des start-up innovantes. Inviter les jeunes entreprises, comme les télétravailleurs, à déployer leurs activités dans un cadre convivial, collaboratif et dans le respect d'un choix de vie
- **Croiser les médias associatifs locaux** [Polymédia Local de Proximité] dans le but de leur apporter un soutien transversal et leur donner un accès diversifié au travers d'autres canaux de diffusion. Plus globalement, cela permet la mutualisation de moyens humains, techniques et technologies. Enfin, un tel lieu a également pour ambition de proposer au territoire un espace dynamique, transversal et intergénérationnel participant à la redynamisation de la cité

3. ACTIONS MAJEURES DE 2019

- **Médiation Numérique** : acteur majeur de la médiation numérique sur le territoire, la Quincaillerie a de nouveau proposé des ateliers d'initiation à l'usage des outils informatiques et du web pour différentes typologies de personnes.
- **Tournage de « Hyperliens »** : cette série de mini-documentaires proposée par la Mission Numérique permet de découvrir des projets et des initiatives portés par des acteurs locaux. Le 12 avril 2019, le Secrétaire d'État en charge du Numérique, Monsieur Cédric O, a lancé la Web série depuis la Quincaillerie, dont le Tiers-Lieux de la Guéretois était le premier sujet.
- **Achèvement des travaux et déménagement** : Installée au 6 Rue Maurice Rollinat depuis le 6 mars 2015 en location dans un ancien commerce, la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret a investi dans une friche commerciale de l'avenue Charles de Gaulle pour y installer son Tiers-Lieux. Ces locaux permettent l'aménagement d'espaces adaptés, proposant une meilleure visibilité, une proximité du siège de la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret, de la Bibliothèque Multimédia, de la Guéretoise de Spectacle, du lycée Pierre Bourdan, dans un quartier "politique de la ville".

Planning des travaux

- ▶ Août 2018 – janvier 2019 : gros œuvre/ charpente, ossature...
- ▶ Janvier 2019 – avril 2019 : second œuvre/ plomberie, chauffage, électricité...
- ▶ Avril 2019 – octobre 2019 : finition/ peinture, plâtrerie,
- ▶ Novembre 2019 : déménagement – aménagement

Dépenses		Recettes		
Achats	414429,00 €	FNADT	291 100,00€	16,69%
Études	18891,00 €	DETR Achat	165 771,60€	9,85%
Travaux	1 076 229,03 €	DETR Travaux	82 485,47€	4,90%
Honoraires Techniques	115 674,34 €	TEPCV	531 900,00€	31,59%
Frais divers	58 522,00 €	Région	115 410,00€	6,85%
		Autofinancement	507 078,30€	30,12%
TOTAUX	1 683 745,37€		1 683 745,37€	

- **3^e édition de Rencontr'actées en Belgique, les 26 et 27 septembre 2019** : initialement créées à Guéret par la Quincaillerie en 2016 pour une première édition et en 2018 pour une seconde mouture, les Rencontr'actées visent à favoriser les rencontres, les échanges sur des sujets divers et variés, les réflexions collectives mais aussi des découvertes liées aux activités des tiers-lieux et à la thématique du développement local. Cet événement est devenu une bonne pratique dans le cadre du projet de coopération avec le Parc Naturel de Gaume et l'espace numérique Sud Charentes.

LES RENCONTR'ACTÉES
Tiers-lieux, acteurs du développement local

JEUDI 26 SEPTEMBRE 2019
& **VENDREDI 27 SEPTEMBRE 2019**

Food Truck sur place | Brasserie artisanale | Monnaie locale: l'Epi lorrain

PARC NATUREL DE GAUME
1 rue Camille Joset, B - 6730 Rossignol

THÈMES ABORDÉS
Tiers-lieux · Economie rurale · Agriculture et biodiversité
Énergie · Dynamiques associatives

Programme complet et infos sur www.pndg.be

JEUDI 26 SEPTEMBRE 2019

- 17:30 **INAUGURATION** du « Guichet de l'Associatif ». Tout ce que vous avez toujours voulu savoir en matière d'asbl et que vous n'avez jamais osé demander... (légaliste, comptable, juridique...) Dès maintenant, venez interroger le Guichet de l'Associatif!
- 19:30 **CONCERT** du groupe SUPERSKA en collaboration avec les Jeunesses Musicales du Luxembourg Belge. Gratuit
- 14:00 Séance de travail avec la FRW et les associations présentes sur le site. (Événement privé)
- 14:00 **ATELIER NATURE** « Fabrication de jus de pomme artisanal ». Venez avec vos pommes, repartez avec votre jus ! Informations et inscription obligatoire via g.toussaint@pndg.be
- 14:00 **ATELIER ROBOTIQUE** avec Impala Bridge. Venez les programmer, les tester et jouer avec eux. Animation casque « réalité virtuelle » De 8 à 16 ans. Gratuit mais inscription obligatoire (max 20 personnes) via g.toussaint@pndg.be
- 14:00 **PORTE OUVERTE** de la Ludothèque de Rossignol & atelier lecture pour les tous petits (dès 2 ans).
- 17:00 **BALADE HISTORIQUE** « Sur les traces de 14-18 » Départ depuis le S.I. de Tintigny. Inscription via tourisme.si.tintigny@gmail.com
- 18:30 **PROJECTION DU FILM** « Aujourd'hui » suivi d'un débat avec le réalisateur Paul De Meersman.
- 19:30 **CONCERT DE CLÔTURE**
1^{re} partie: Chemistry Ltd.
2^{ème}: Marka Gratuit

VENDREDI 27 SEPTEMBRE 2019

A partir de

- 10:00 **GEOCACHING** dans Rossignol. Accessible toute la journée – Départ depuis la Maison du Parc.
- 10:00 1^{re} permanence du Guichet de l'Associatif. Inscription via g.toussaint@pndg.be
- 11:00 **C'EST QUOI UN TIERS-LIEU ?** Tiers-lieux et projet de coopération Tiers-lieux. Découverte du futur espace de coworking et des projets d'aménagements.
- 11:30 **PRÉSENTATION** du projet d'incubateur à restaurant « Le Goût de la Gaume » avec le Green Hub. Inscription via a.marliere@uliege.be
- 11:00 Distribution des colis « Bouff' des prairies gaumaises » Commande avant le 24/09 via contact@gaumefermiere.com

LE TIERS-LIEU DE ROSSIGNOL C'EST QUOI ?
Un espace multi-associatif où l'échange, l'innovation et l'expérimentation sont à l'honneur. Un lieu de vie et de travail porteur d'une dynamique économique, sociale, culturelle et créatrice d'activités.

Un événement réalisé dans le cadre du projet LEADER de coopération transnationale « Tiers-lieux, acteurs de développement local ». Avec le soutien de Wallonie-Bruxelles International.

Renseignements: g.toussaint@pndg.be

- **Hackathon numérique et circuits courts, les 14 et 15 mars 2019** :

La coopération transnationale « Tiers-Lieux, acteurs du développement local » a pour objectif de renforcer le dynamisme des Tiers-Lieux partenaires afin d'accroître leurs contributions positives au développement local. Cela passe par la constitution d'un réseau d'échange de pratiques et la réalisation de travaux collectifs.

Le plan d'actions du projet de coopération prévoit des actions en direction des apprenants des Grandes Écoles du Numérique, formations aux métiers du numérique, portées par les Tiers-Lieux partenaires, dont La Quincaillerie et l'Espace Numérique Sud Charente.

Développer une solution numérique pour répondre à une problématique de développement local. La finalité est d'aboutir à un

concept et/ou à un prototype de produit ou de service. Pour l'édition 2019, la problématique retenue par les partenaires du projet de coopération concerne **les circuits-courts et le numérique**. Cette thématique a été la suivante :

- Développer des fonctionnalités numériques pour la plateforme www.avendredi.fr, drive de producteurs locaux,
- Créer un outil d'optimisation logistique dans le cadre d'une tournée de distribution entre producteurs,
- Créer une plateforme numérique collaborative d'échanges d'expériences/bonnes pratiques entre producteurs.

4. CHIFFRES CLÉS

- **3,5 ETP**

- **Le budget :**

Dépenses de fonctionnement :	155 467,61 €
Recettes de fonctionnement :	124 619,11 €
Dépenses d'investissements :	807 595,46 €
Recettes d'investissements :	66 670,74 €

- **Fréquentation :**

Médiation Numérique : En 2019, 195 personnes ont participé à des ateliers d'initiation informatique, plus de 200 personnes ont bénéficié d'interventions de médiation numérique ponctuelles et environ 100 personnes ont bénéficié de formations, ou ont utilisé les outils de production numérique du FabLab. La Quincaillerie s'est engagée sur le dispositif APTIC et a déjà réalisé 4 sessions d'ateliers, au bénéfice de 20 personnes en situation d'illectronisme.

Le public touché couvre l'ensemble des tranches d'âges et situations sociales.

En 2019, la médiation numérique de la Quincaillerie était menée par deux agents.

5. LISTE DES PARTENAIRES

Europe – État – Région Nouvelle Aquitaine – Fondation Orange – Mission Société Numérique – Réseau Français des Fablabs – la Coopérative des Tiers-Lieux - Réseau Téla – ALIPTIC - associations locales résidentes à la Quincaillerie (*Groupement associatif des nuits Guérétoises, Yeap Prod, Conscious Rural Style, Radio Pays de Guéret, Freeswap, Groupement des agriculteurs biologistes, P'Art Si P'Art La, collectif des artistes Creusois...*), Aliso, Solasol, CRESS Nouvelle-Aquitaine.

6. APERCU DES PROJETS DE SERVICE 2020

- Inauguration des nouveaux locaux en Janvier 2020
- Poursuite des actions de médiation numérique, notamment via le déploiement du pass numérique APTIC
- Faire de la Quincaillerie un véritable outil pour les habitants du quartier « politique de la ville »
- Développement de l'espace de coworking, via le recrutement d'un poste de « coworking manager » dans le cadre du projet de coopération européen « Colabora »
- Développement des actions et ateliers de la Quincaillerie en lien avec les associations résidentes
- Participer aux instances de France Tiers-Lieux
- Mise en place d'un incubateur en économie sociale et solidaire en lien avec les réseaux TELA, Aliso et Solasol
- Poursuite de projets en lien avec le développement local et l'attractivité du territoire.

EUROPE

1. OBJECTIFS DU SERVICE

Le Service Leader a pour mission principale, la mise en œuvre du programme LEADER sur le territoire de projet pays de Guéret (composé de la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret et de la Communauté de Communes Portes de la Creuse en Marche). Le programme LEADER « Liaisons Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale », est un programme européen destiné à favoriser le développement des territoires ruraux : LEADER doit permettre d'impulser de nouvelles dynamiques rurales, de proposer des solutions adaptées aux contextes locaux.

2. RAPPEL DES MISSIONS DU SERVICE

Le territoire du pays de Guéret a été doté en 2015 de 1,8 millions d'euros sur 6 ans, afin de soutenir des projets qui s'inscrivent dans les orientations suivantes :

A. Développer les compétences numériques du pays de Guéret

(Sensibilisation aux multiples usages du numérique...)

B. Soutenir et développer la silver economy et les services contribuant au bien être des personnes

Renforcer et développer les services de la vie quotidienne ; développer les solidarités en multipliant les liens entre générations et entre catégories de population ; permettre et encourager les innovations.

C. Développer les filières de proximité

Organiser et structurer les filières locales, développer de nouveaux modes de commercialisation, mutualiser les pratiques.

D. Renforcer l'attractivité du territoire en s'appuyant sur des initiatives originales

Enrichir l'offre touristique en misant sur des concepts originaux et contribuant à renforcer une image identitaire Sports et Nature ; maintenir la vitalité sportive et culturelle du territoire ; actions de promotion du territoire.

E. Mettre en place une gouvernance partagée et favoriser les transferts d'expériences

Sensibiliser à la connaissance de son territoire, organiser des partages et retours d'expériences, via des échanges entre territoires, des visites de projets, des rencontres d'individus.

F. Le programme LEADER, c'est également la coopération :

COOPERER = ENRICHIR SA STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT ET DONNER UNE VALEUR AJOUTEE AUX PROJETS, EN :

- Échangeant sur des expériences, des bonnes pratiques et des savoir-faire
- Identifiant de nouvelles réponses aux enjeux du territoire et en innovant
- Renforçant l'identité du territoire vis-à-vis de l'extérieur
- Développant l'ouverture et la conscience européenne du territoire.

Le personnel doit donc assurer la mise en œuvre du programme Leader et de la stratégie locale de développement par l'information sur le programme, l'animation du dispositif, l'assistance technique des maîtres d'ouvrage pour l'élaboration et le montage des projets, leur suivi financier et administratif, l'évaluation des résultats obtenus, l'organisation des comités uniques de concertation, instance de gouvernance locale composée d'acteurs publics et privés du territoire de projet, en charge de sélectionner lesdits projets en lien avec la stratégie de territoire et la représentation de celui-ci dans les différents réseaux locaux, régionaux, nationaux et européens, pour développer des partenariats et initier des projets de coopération.

3. ACTIONS MAJEURES DE 2019

- **Programmation de 9 dossiers pour 537 929.13 € de FEADER, représentant 1 427 711,48 € d'investissement sur le territoire**

liste des projets soutenus :

Projet	Maitre d'ouvrage	Montant total dépenses	Feader Leader
réalisation d'un documentaire I LOVE GUERET	EGO PRODUCTION SAS	63 823,89 €	18 091,20 €
animation et développement du projet Tiers lieu 2015/2017	Communauté d'Agglomération du Grand Guéret	131 603,08 €	100 000,00 €
étude de préfiguration pour la création et la labellisation de la Station Sports Nature	Communauté d'Agglomération du Grand Guéret	48 860,46 €	39 088,36 €
acquisition de matériels pour la Station Sports Nature	Communauté d'Agglomération du Grand Guéret	49 855,91 €	39 884,72 €

Réalisation du parcours d'interprétation dans la ville de Guéret	Communauté d'Agglomération du Grand Guéret	83 380,00 €	66 704,00 €
création piste de pump track	Communauté de Communes Portes de la Creuse en Marche	40 561,00 €	32 448,80 €
mise en gestion de parcelles forestières pour une valorisation locale des bois	Centre régional de la propriété forestière	52 140,07 €	41 712,05 €
CHEF DE PROJET COORDINATEUR NUMERIQUE 2018/2020	Communauté d'Agglomération du Grand Guéret	160 830,55 €	100 000,00 €
CHECK IN PARTY FESTIVAL DES MUSIQUES INDEPENDANTES	ASSOCIATION TERRE DU MILIEU	796 656,52 €	100 000,00 €
	Total	1 427 711,48 €	537 9,13 €

- La coopération transnationale

2019 a vu la mise en œuvre des programmes d'actions définis avec les partenaires dans le cadre des deux projets de coopération transnationale dont le GAL pays de Guéret est chef de file.

Projet de coopération transnationale « Tiers-Lieux, acteurs du développement local »

Ce projet rassemble l'Espace Numérique Sud Charente, le Parc Naturel de Gaume (Belgique) et le GAL pays de Guéret.

Les Tiers-Lieux et territoires partenaires ont mis en place un réseau d'échanges et poursuivent des travaux collaboratifs, afin de renforcer leur dynamisme et ainsi leurs impacts positifs sur le développement du territoire.

Un programme d'actions a été défini, selon deux axes principaux :

Axe 1 | apprendre l'un de l'autre et s'enrichir mutuellement ; les actions suivantes ont été réalisées en 2019 :

>> **Rencontre des partenaires du projet de coopération**, accueillie par le Parc Naturel de Gaume, du 5 au 7 juin 2019. Cette rencontre a notamment été l'occasion de visiter trois espaces de coworking originaux, dont les pratiques ont pu inspirer l'ensemble des partenaires dans leur propre projet.

>> **Rencontr'actées, journées des Tiers-Lieux et du développement local**, accueillies et organisées par le Parc Naturel de Gaume, les 26 et 27 septembre 2019. Ces journées ont permis à une diversité de participants de s'informer et de débattre sur des sujets liés au développement local des territoires ruraux.

Axe 2 | expérimenter et innover ensemble ; les actions suivantes ont été réalisées en 2019 :

>> **Hackathon du développement local**, organisé les 14 et 15 mars 2019 sur le territoire du GAL pays de Guéret, dans le Tiers-Lieux « La Quincaillerie ». Les équipes ont eu

pour objectif de développer des solutions numériques facilitant la livraison et la vente des produits locaux.

>>**Ateliers de prospective sur les Tiers-Lieux** : cette action constitue le fil rouge du projet de coopération, car un atelier est organisé à chaque rencontre des partenaires. Ainsi, trois ateliers ont eu lieu en 2019 : lors du Hackathon, de la rencontre des partenaires et des Rencontres actées.

Budget total sur 3 ans : 48 612,41 € dont 38 889,96 € de fonds européens.

Projet de coopération transnationale « CoLabora – projet de coopération européenne sur les espaces de coworking en milieu rural »

Ce projet de coopération rassemble 7 GAL, localisés dans 6 pays européens : Espagne, Irlande, Royaume-Uni, Allemagne, Lettonie et France.

Convaincus que le coworking fait partie des leviers de développement économique et d'attractivité des territoires ruraux, les partenaires se sont associés, afin de créer conjointement une méthodologie dédiée, pour faciliter la création et le développement des espaces de coworking en milieu rural.

Les partenaires se placent dans une démarche collaborative et transnationale de recherche-action, synonyme de montée en compétences et de valorisation des territoires à l'échelle de l'Union Européenne.

Les visites d'études sur les territoires partenaires sont conçues de manière à alimenter chaque volet de la boîte à outils méthodologiques. Ainsi, en 2019, deux rencontres des partenaires ont eu lieu. La première au Pays de Galles, sur le territoire du GAL Vale of Glamorgan, du 2 au 5 avril 2019. La seconde a eu lieu en Allemagne, sur le territoire du GAL Leipziger Muldenland, du 5 au 8 novembre 2019.

Parallèlement, au niveau transnational, les partenaires ont entrepris la création d'un logo propre au projet de coopération, d'une vidéo d'animation promouvant le coworking en milieu rural et d'une page web, vitrine du projet de coopération et sur laquelle sera disponible la boîte à outils méthodologiques.

Au niveau local, les partenaires ont progressé dans le développement des espaces de coworking sur leur territoire. Par exemple, le GAL letton « Zied Zeme » a ouvert son premier espace de coworking tandis que le GAL irlandais « Donegal » prévoit l'ouverture de quatre espaces de coworking à l'automne 2020. Le GAL gallois « Vale of Glamorgan » a recruté une consultante pour piloter la création d'espaces de coworking sur le territoire et le GAL allemand « Leipziger Muldenland » a démarré une série de rencontres visant à sensibiliser les acteurs locaux sur les bénéfices du coworking en milieu rural. Enfin, le GAL catalan « Consorci Intercomarcal de Initiatives socio-économiques » a poursuivi ses actions déjà entreprises pour renforcer les réseaux de coworkers et d'espaces de coworking.

En ce qui concerne le GAL pays de Guéret, il y a eu peu d'avancées au niveau local, essentiellement en raison de l'absence d'une personne totalement dédiée à l'animation et à la gestion de nos deux espaces de coworking. L'arrivée d'un coworking manager au début de l'année 2020 devrait nous permettre de progresser.

Budget total sur 2 ans : 86 320,34 €, dont 54 056,27 € de fonds européens et 15 000 € de financements régionaux.

4. CHIFFRES CLÉS

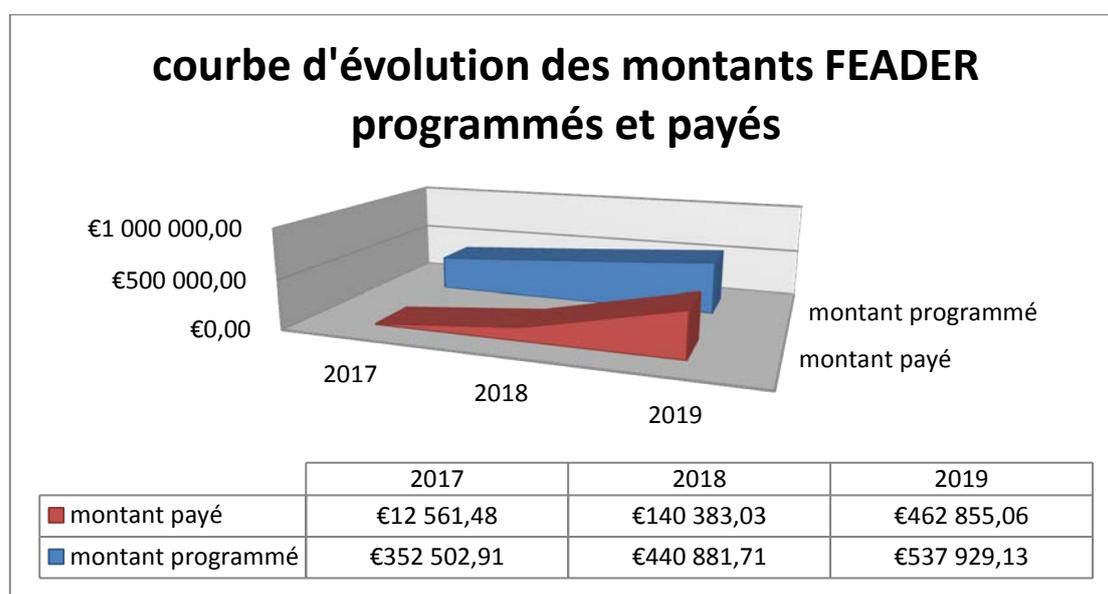
L'animation repose en 2019 sur 1,2 ETP en charge de l'animation gestion du programme + 0,6 ETP en charge spécifiquement du suivi des projets de coopération.

13 contacts et prises de rdv pour des projets : les réseaux locaux et le site web <https://www.agglo-grandgueret.fr/definition-et-presentation-du-programme-leader> ont permis de faire connaître le programme.

Tenue de 2 comités de pré-sélection de dossiers : cette commission issue des membres du comité de programmation Leader auditionne les porteurs de projets et valide ou non l'opportunité du projet, selon une grille de critères reprenant les principes du programme Leader ; elle permet d'enclencher la phase instruction réglementaire du dossier, avant validation définitive par le comité de programmation. Au total, 9 projets ont été sélectionnés en 2019.

3 comités de programmation : 2 en présentiel et 1 en consultation écrite : programmation de 9 dossiers pour 537 929,13 € de FEADER

Gal pays de Guéret : 1er territoire néo aquitain (sur 52), ayant atteint le taux de 32 % de Feader payé au 31/12/2019.



5. LISTE DES PARTENAIRES 2019

Région Nouvelle-Aquitaine / ASP / Leader France / Maison de l'Europe / partenaires des projets.

6. APERCU DES PROJETS DE SERVICE 2020

Un abondement d'enveloppe 19.2 a été notifié par l'Autorité de gestion, pour 219 451,00 €. Compte tenu des dossiers déposés ou en cours de dépôt, la maquette aura atteint un niveau de consommation de plus de 90 % sur 2020.

Les opérations concerneront principalement des projets liés aux activités de service à la population et en particulier à destination des publics empêchés, isolés ou fragilisés et relevant des domaines économique social et culturel. Les porteurs de projet sont principalement des bénéficiaires publics ou de structures bénéficiant d'une assise financière confortable, en capacité de supporter le projet, de gérer le dossier et les délais de versement.

Création d'un poste de coworking manager dans le cadre du projet de coopération « CoLabora ». Il s'agit d'un emploi partagé à l'échelle du territoire de projet du pays de Guéret : le coworking manager interviendra au sein des espaces de coworking de la Quincaillerie et du Chai. Il/elle aura pour mission d'animer la communauté de coworkers, de gérer les espaces de coworking, de promouvoir ces espaces et de contribuer au projet de coopération.

ACCUEIL / ATTRACTIVITÉ

1. OBJECTIFS DU SERVICE

La mission Accueil-Attractivité a pour enjeu principal de contribuer à relever le défi démographique pour dépasser la phase de stabilisation démographique et aller vers une augmentation de la population. Assurée à l'échelle du territoire de projet pays de Guéret (composé de la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret et de la Communauté de Communes Portes de la Creuse en Marche), cette mission vise à renforcer l'attractivité du territoire et permettre l'arrivée de nouvelles populations. Elle s'intègre dans le cadre de l'appel à projets « Relever le défi démographique », porté par le GIP Massif central.

2. RAPPEL DES MISSIONS DU SERVICE

La mission s'articule autour de 4 axes principaux d'intervention :

- **Développer la culture de l'accueil sur le territoire** : démultiplier l'action, en associant les acteurs de terrain : constitution d'un réseau actif de l'accueil « les référents accueil », élus et habitants mobilisés au sein de communes volontaires du territoire. Mobilisation, sensibilisation et animation de la dynamique de réseau, mais aussi apport d'outils pratiques sont au centre de cet axe. Ceci passe également par des actions d'accueil de nouveaux arrivants et la valorisation d'initiatives locales.
- **Construire une offre globale d'installation** : recenser l'offre du territoire pour le porteur de projet et sa famille, diffuser les offres qualifiées remontant du terrain ou encore valoriser certains potentiels d'activités, vecteurs d'attractivité (exemple du coworking au travers de la Quincaillerie).
- **Promouvoir et communiquer** : définition d'un message, pour valoriser l'ambition d'accueil du territoire à communiquer le plus largement possible, notamment auprès des touristes et personnes en visite dans les foyers creusois. La promotion passe aussi par le numérique, avec une page web dédiée et l'ambition de développer des outils plus percutants à une échelle départementale (EPCI creusois et département aussi lauréats du Massif central).
- **Suivre les porteurs de projet et candidats à l'installation** : afin de concrétiser les installations sur le territoire, il s'agit d'apporter des éléments de réponse aux candidats à l'installation qui en font la demande, à la fois sur le projet professionnel (lien au service développement économique) et le projet de vie.

Enfin, le service a pour mission de **suivre la mise en place et l'animation de la stratégie, d'animer la gouvernance du projet, de contribuer au réseau de**

mutualisation à l'échelle du Massif Central et à l'échelle creusoise ou encore de suivre le volet financier et budgétaire du programme.

3. ACTIONS MAJEURES DE 2019

A. Animation de la dynamique du réseau des référents accueil

Le réseau des référents accueil a pour objectif de mailler le territoire de personnes ressources, sensibilisées et mobilisées pour faciliter l'accueil de nouveaux arrivants et ainsi, démultiplier l'action. Réelle démarche participative, l'animation du réseau a pour ambition de co-construire des outils, de partager les expériences et actions d'accueil, de contribuer à la démarche plus globale du territoire.

Cela s'est traduit en 2019 par la constitution officielle du réseau des référents accueil. 26 communes volontaires du territoire de projet ont ainsi signé les chartes Accueil le 7 mai 2019 à Glénic, s'engageant à constituer un groupe de référents élus et habitants.

5 rendez-vous du réseau ont aussi été organisés tout au long de l'année (environ une rencontre tous les 2 mois), pour outiller le réseau, enrichir ses ressources et partager les expériences d'accueil. Ce sont entre 20 et 30 référents qui ont participé lors de chaque rencontre.

B. Campagne de communication « Demain s'écrit ici ! »

2019 a été marqué par la définition co-construite du message du territoire pour évoquer son ambition d'accueil, l'objectif étant de pouvoir communiquer le plus largement possible à destination de porteurs de projet et familles extérieures au territoire. Des séances de créativité avec des personnes ressources et vote (associant notamment les référents accueil) ont été organisés pour réfléchir collectivement à ce message fédérateur.

Le message retenu « Demain s'écrit ici ! » a ensuite été décliné visuellement sur différents supports de communication (roll-up, flammes, gobelets...) pour communiquer dès l'été 2019 sur des lieux de passage fréquentés par des personnes extérieures au territoire : sites touristiques, Aire des Monts de Guéret, Office de tourisme des Monts de Guéret, festival Check in Party, affichage dans les abribus du Grand Guéret...

Demain
s'écrit *ici!*★⁽²³⁾

GRAND GUÉRET - PORTES DE LA CREUSE EN MARCHÉ

Les supports de communication renvoient notamment vers une page web demain-ici.fr rattachée au site internet de l'Agglomération du Grand Guéret. Cette page web a été créée pour expliquer la démarche Accueil-Attractivité, valoriser les « Portraits d'Ici » et annoncer la session d'accueil de l'automne.

C. Réalisation vidéo de 10 « Portraits d'Ici »

10 portraits vidéo, nommés « Portraits d'Ici » ont été réalisés avant l'été 2019. Portraits d'hommes et de femmes ayant fait le choix du territoire, ils illustrent diverses installations réussies, au travers de différents profils et activités professionnelles. 7 concernent des installations sur l'agglomération du Grand Guéret (chargé de mission associatif, gérant d'épicerie fine, chef d'entreprise céramique, gérants de commerce de proximité, coworker, conservateur du patrimoine, famille anglophone). Ces portraits ont été diffusés à partir de fin juillet (à raison d'une vidéo par semaine jusqu'à fin septembre), à l'occasion du point presse lançant la campagne de communication « Demain s'écrit ici ! » et s'est poursuivie avec la diffusion d'un portrait par semaine, jusque fin septembre.

D. Organisation d'une première session d'accueil collective les 24 et 25 octobre 2019

L'objectif de cette session d'accueil était d'accompagner un groupe de porteurs de projet extérieurs, en réunissant sur 2 jours l'ensemble des éléments sur place, leur permettant de projeter une installation sur le territoire : projet professionnel et projet de vie. Le programme de ces 2 jours a alterné temps individuels personnalisés et temps collectifs de découverte. Cet évènement, dédié à l'accueil de nouveaux porteurs de projet et familles, a réuni un grand nombre de partenaires, constituant une plus-value certaine.

4. CHIFFRES CLÉS

- Le personnel :

La mission Accueil-Attractivité est assurée par un agent à 0,8 ETP de janvier à août 2019 puis à 1 ETP à partir de septembre 2019

- Le budget :

En 2019, les actions déployées par la mission Accueil-Attractivité ont représenté un budget de 12 000 €.

Pour accompagner le déploiement des actions et le financement de l'ingénierie, la mission bénéficie d'un financement à hauteur de 50 % par le fonds FEDER Massif central (ingénierie et programme d'actions) et de 10 % par le Département de la

Creuse (volet ingénierie). Le reste à charge est réparti proportionnellement entre la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret et la Communauté de Communes Portes de la Creuse en Marche.

- **Quelques chiffres complémentaires :**

26 Chartes Accueil signées par les communes à l'échelle du territoire du projet.

Entre 1 et 7 référents accueil (élus et habitants), mobilisés dans chaque commune engagée.

1^{ère} session d'accueil collective : 12 adultes et 2 enfants, accueillis sur 2 jours pour 9 projets d'installation ; 17 partenaires mobilisés ainsi qu'une dizaine de référents accueil et élus, 4 chefs d'entreprise et 2 propriétaires d'hébergements touristiques.

12 foyers accompagnés dans leur installation en 2019.

750 habitants accueillis en 2019 (estimation sur 25 communes).

5. LISTE DES PARTENAIRES

GIP Massif central, CGET, Région Nouvelle-Aquitaine, Département de la Creuse, EPCI creusois, Plateforme Accueil-Attractivité du Massif central, Office de tourisme du Grand Guéret, ville de Guéret dont Centre d'Animation de la Vie Locale AnimA, Réseau TELA, Chambres consulaires, Initiative Creuse, MEFOC, ALISO...

6. APERÇU DES PROJETS DE SERVICE 2020

- Poursuite des actions en cours et notamment mobilisation et animation du réseau des référents accueil ou encore actions de communication.
- Formalisation d'un guide d'accueil : Outil collaboratif, conçu avec les référents accueil, il sera décliné à l'échelle des deux intercommunalités composant le territoire, ainsi qu'à l'échelle de chaque commune volontaire. Cet outil valorisera les ressources à connaître lorsque l'on s'installe sur le territoire.
- Action ciblée : transition du territoire « l'agriculture locale, facteur d'attractivité ». Il s'agira ici d'approfondir l'un des leviers d'attractivité du territoire autour de la transition et de la résilience alimentaire et agricole, au regard des précédents programmes et des dynamiques existantes ; d'identifier les enjeux, en vue d'une élaboration partenariale de projets et de visites d'expériences éventuelles.

EMPLOI, INSERTION, TZCLD

1. OBJECTIFS DU SERVICE

Lancé par ATD Quart Monde, rejoint par d'autres acteurs de la lutte contre l'exclusion (Emmaüs France, Le Secours catholique, Le Pacte civique, La Fédération des acteurs de la solidarité...), le projet Territoires zéro chômeur de longue durée est expérimenté dans 10 territoires de 5 000 à 10 000 habitants, depuis janvier 2017, dans le cadre d'une loi d'expérimentation votée à l'unanimité par le parlement le 29 février 2016. Objectif : montrer que personne n'est inemployable et que, grâce à la mobilisation collective, l'économie peut être au service de l'humain et de la planète, à condition que les plus éloignés de l'emploi soient au cœur de la démarche.



Une expérience novatrice pour en finir avec le chômage de longue durée

Reposant sur trois intuitions (personne n'est inemployable, ce n'est pas l'argent qui manque et ça n'est pas le travail qui fait défaut), le projet Territoires zéro chômeur de longue durée est une expérimentation novatrice pour en finir avec le chômage de longue durée. Le projet repose sur la création d'emplois grâce à des Entreprises à But d'Emploi (EBE), qui embauchent – sur la base du volontariat – des chômeurs de longue durée en CDI, au SMIC et à temps choisi, afin de réaliser des travaux utiles localement mais non réalisés, car jugés peu rentables pour le marché classique.

Ces entreprises particulières sont financées, pour l'essentiel, par la réaffectation des coûts et des manques à gagner liés à la privation durable d'emploi. Des coûts estimés à au moins 43 milliards d'euros annuels, soit au moins 18 000 € par an et par personne durablement privée d'emploi.

2. ACTIONS MAJEURES DE 2019

- **Mardi 10 septembre : visite de Villeurbanne**

Visite d'un territoire d'expérimentation ayant déjà une EBE sur la ville de Villeurbanne. Cela a permis de visualiser plus réellement la réalisation de ce projet sur un territoire,

et de rencontrer les personnes qui travaillent dans cette EBE, de même que les personnes qui l'ont montée.

- **Mardi 1er octobre : présentation du projet aux acteurs et partenaires sociaux agissant dans le QPV.**
- **Lundi 14 octobre : réunion avec les élus référents de chaque commune, pour préparer les réunions publiques qui ont lieu courant novembre et décembre.**
- **Jeudi 17 octobre : réunion avec les partenaires du projet, afin de préparer les réunions publiques.**
- **Jeudi 7 novembre : grève du chômage.**

Évènement national organisé par chaque territoire porteur du projet afin de mobiliser le grand public sur le problème du chômage de longue durée. Sur notre territoire, a été organisée une présentation du projet au public dans la salle du conservatoire de Guéret. Élus, partenaires, professionnels du social, mais aussi demandeurs d'emploi, tous étaient présents pour évoquer ce projet. Quatre personnes du territoire expérimental de Thiers sont également venues pour parler de leur expérience d'une EBE. Cette demi-journée a été riche en discussions.

PORTES DE LA CREUSE en marche & GRAND GUÉRET Communauté d'Agglomération
vous donnent RDV
pour construire ensemble de nouveaux emplois

7 NOVEMBRE 2019 GRÈVE du CHÔMAGE
Conservatoire Emile Goué
1 bis avenue René Cassin - GUÉRET
de 9h30 à 12h30

MOBILISONS-NOUS POUR FAIRE DE L'EMPLOI UN DROIT!

JEUDI 7 NOVEMBRE
Présentation de TZCLD et retour d'expérience

9h30-10h : Accueil

10h-10h30 : Présentation de l'expérimentation
→ Discours d'ouverture
→ Présentation de la démarche
→ Les grands principes du projet

10h30-11h30 : Retour d'expérience d'un territoire volontaire
→ Pourquoi un tel projet ?
→ Comment le public a-t-il accueilli l'expérimentation ?
→ L'innovation managériale dans l'entreprise et la place du salarié
→ Retour vers l'emploi : qu'est-ce que cela change au quotidien ?
→ Qu'est-ce que cela apporte au territoire ?

11h30-12h15 : Questions

12h15-12h30 : Clôture

- La matinée se terminera par un buffet offert ! -

Contact
margaux.gravier@agglo-grandgueret.fr
05 55 41 04 48

TERritoires ZÉRO CHÔMAGEUR DE LONGUE DURÉE

WWW.TZCLDFR #GREVEDUCHOMAGE

- **Mercredi 13 novembre : diffusion du film « Nouvelle Cordée »**

Diffusion au cinéma Le Sénéchal à Guéret du film « Nouvelle Cordée », qui suit l'évolution du projet et du montage de l'EBE sur le territoire de Mauléon. Le film est centré sur les volontaires qui étaient auparavant privés d'emplois de longue durée, et raconte leur expérience et leur évolution grâce à ce projet. La réalisatrice Marie-Monique Robin était présente après le film, lors d'un moment d'échange avec les personnes présentes.

- **Lundi 18 novembre : réunion publique à Mortroux**

Première réunion publique ayant pour but de présenter le projet aux demandeurs d'emplois de longue durée habitant sur le territoire (ici pour les communes de Mortroux, Méasnes et Moutier-Malcard), afin de réunir le plus de volontaires intéressés pour s'investir dans le projet. 18 demandeurs d'emploi de longue durée étaient présents.

- **Mardi 26 novembre : réunion publique à Saint-Vaury**

Pour la commune de Saint-Vaury, 3 demandeurs d'emploi de longue durée étaient présents.

- **Jeudi 28 novembre : réunion publique à Châtelus-Malvaleix**

Pour les communes de Chatelus-Malvaleix, Roches et Jaleshes, 2 demandeurs d'emploi de longue durée étaient présents.

- **Lundi 2 décembre : réunion publique à Guéret**

Pour le quartier politique de la ville, 24 demandeurs d'emploi de longue durée étaient présents.

- **Vendredi 6 décembre : réunion publique à Ajain**

Pour les communes d'Ajain, de Saint-Fiel, Saint-Laurent et Savennes, 5 demandeurs d'emploi de longue durée étaient présents.

- **Lundi 9 décembre : réunion publique à Bonnat**

Pour les communes de Bonnat et Champsanglard, 18 demandeurs d'emploi de longue durée étaient présents.

Au total, 43 personnes se sont inscrites afin de continuer le projet, suite à ces réunions.